



Crise du logement au Québec : quels effets sur l'insécurité alimentaire ?

Direction

Nathalie Guay

Recherche et rédaction

Sandy Torres, chercheuse sociologue

Collaboration à la recherche

Geoffroy Boucher, économiste

Roberson Édouard, chercheur senior

Révision linguistique

Monique Fournier

Mise en page

Julie Roussel

Pour citer ce document

Sandy Torres (2025). *Crise du logement au Québec: quels effets sur l'insécurité alimentaire?*, Montréal, Observatoire québécois des inégalités.

ISBN : 978-2-925552-06-2

Photos: Unsplash

Dessins: participants et participantes aux groupes de discussion

Infographies : Estelle Villemin, responsable des productions graphiques et numériques

Le contenu de cette publication a été analysé, rédigé et édité par l'Observatoire.

La reproduction d'extraits est autorisée à des fins non commerciales, avec mention de la source. Toute reproduction partielle doit être fidèle au texte utilisé.

Remerciements

Tous nos sincères et vifs remerciements aux citoyens et citoyennes ayant participé aux groupes de discussion pour avoir accepté de partager une partie de leur vie, mais aussi pour s'être écoutés et parfois même soutenus. Leur voix est nécessaire pour mieux comprendre et réduire les inégalités.

Nous remercions tout aussi chaleureusement les personnes du communautaire qui ont donné de leur temps alors qu'elles sont si affairées à répondre à des besoins criants, ainsi que les organisatrices communautaires de la santé publique. En particulier, les groupes de discussion n'auraient pas pu avoir lieu sans la précieuse contribution du Comité logement Ville-Marie, de l'Accueil Bonneau, du Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (COMSEP) et de la Direction de la santé publique / CISSS du Bas-Saint-Laurent.

Ce projet est réalisé grâce à la contribution financière du ministère de la Santé et des Services sociaux.



FAITS SAILLANTS

Les droits fondamentaux à se loger et à se nourrir sont malmenés depuis plusieurs années pour une population de plus en plus large au Québec. La situation a pris une tournure critique : crise de l'accessibilité financière, pénurie de logements locatifs, déficit chronique de logements sociaux, augmentation de la précarité résidentielle et de l'itinérance ainsi que de l'insécurité alimentaire.

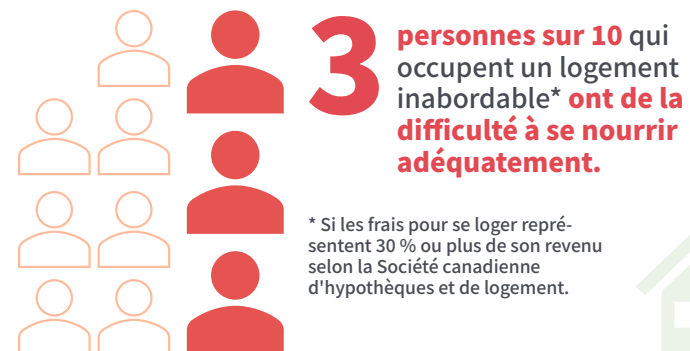
Le logement et l'alimentation influencent considérablement l'état de santé et le bien-être. L'Observatoire québécois des inégalités a examiné les impacts de la crise du logement sur la difficulté à se procurer de la nourriture en quantité ou en qualité suffisante. La recherche réalisée en 2024-2025 s'est appuyée sur trois sources :

- une revue de littérature,
- une analyse de statistiques,
- une analyse de témoignages recueillis dans trois régions (Montréal, Mauricie et Bas-Saint-Laurent).

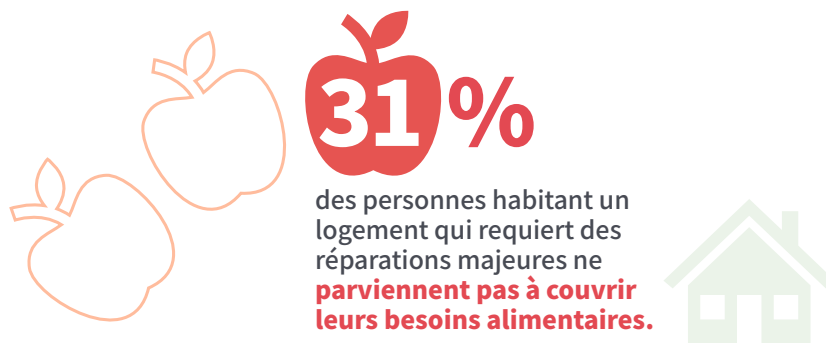
Difficultés à se loger et à se nourrir : quelle ampleur au Québec ?

L'ampleur de l'insécurité alimentaire chez les personnes aux prises avec des difficultés de logement a été mesurée à partir des données de l'Enquête canadienne sur le revenu de Statistique Canada.

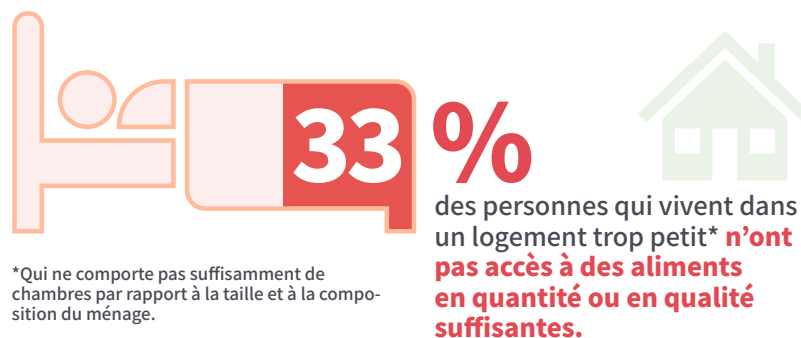
Logement trop cher et insécurité alimentaire



Logement en mauvais état et insécurité alimentaire



Logement trop petit et insécurité alimentaire



Qui est le plus touché?

Le fait d'**être locataire** expose davantage au risque de rencontrer des difficultés d'alimentation et de logement. Les personnes vivant dans des ménages à **faible revenu** sont également vulnérables à cette double difficulté.

Les **familles monoparentales** ainsi que les **personnes seules** sont les plus touchées par l'insécurité alimentaire comme par des difficultés de logement.

Qu'en disent les personnes directement concernées?

Lors de groupes de discussion, 45 personnes ont apporté un éclairage complémentaire sur les liens entre les deux postes de dépenses les plus importants.

- Les **hausses de loyer** dans le marché privé accentuent le stress financier et laissent encore moins de budget disponible pour l'alimentation. Les personnes habitant un logement social peuvent également se trouver en insécurité alimentaire en raison de leur faible revenu (critère d'admissibilité aux HLM).
- Les personnes logées à moindre coût sur le marché le sont parfois au détriment de la **qualité du logement** ou de la **stabilité d'occupation**. Ainsi, habiter un logement dit abordable ne garantit pas en soi la sécurité résidentielle ni la sécurité alimentaire.

- Le manque de logements accessibles avec des revenus faibles ou modestes laisse peu de perspectives dans le contexte actuel. Des personnes deviennent **captives d'un logement** mal entretenu ou bien d'un environnement malsain par exemple, tandis que d'autres vivent dans la **crainte de perdre leur logement**.
- Vivre de l'insécurité alimentaire par manque d'argent, c'est faire de nombreux compromis sur le **choix de son alimentation**.

Comment changer les choses?

Les personnes interrogées ont spontanément évoqué la nécessité d'agir sur le prix et la disponibilité des logements, l'insuffisance des revenus, l'éparpillement des informations et l'organisation de l'aide alimentaire. Par exemple :

- augmenter l'offre de logements accessibles financièrement, dont les logements sociaux ;
- soutenir la rénovation des logements ;
- réduire les inégalités de revenu ;
- rehausser les prestations sociales ;
- adapter davantage l'aide alimentaire aux besoins des personnes usagères ;
- privilégier les ressources multiservices.

Ainsi, tout en agissant sur les causes profondes, plusieurs solutions à plus court terme pourraient soulager le quotidien des personnes directement concernées.

Table des matières

INTRODUCTION.....	07
PROBLÉMATIQUE	08
Logement en crise	08
Insécurité alimentaire et prix des aliments en hausse	14
Impacts de la crise du logement sur l'insécurité alimentaire.....	16
OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE.....	19
Objectifs de l'étude.....	19
Méthodologie mixte.....	19
SE LOGER ET SE NOURRIR: DES DIFFICULTÉS INTERCONNECTÉES	22
Liens directs et indirects.....	22
Vivre dans un logement inadéquat: qu'est-ce que ça signifie d'autre?	31
Portrait des profils à risque.....	34
Que signifie vivre de l'insécurité alimentaire?	41
DES SOLUTIONS À L'INSÉCURITÉ RÉSIDENTIELLE ET ALIMENTAIRE	44
Agir en amont sur le logement.....	44
Agir sur les revenus et le partage de la richesse.....	45
Repenser l'aide alimentaire?	45
Favoriser les ressources multiservices	46
Agir de concert sur l'insécurité résidentielle et alimentaire.....	47
Le chez-soi de rêve	48
CONCLUSION.....	52
ANNEXES	53

INTRODUCTION

L'endroit où l'on habite détermine un ensemble de conditions et de possibilités, dont l'accès à certains emplois, le temps passé dans les déplacements, la proximité des services et de diverses ressources (éducatives, culturelles, sociales, etc.), l'accès aux loisirs, la présence d'espaces naturels ainsi que le revenu disponible pour les autres dépenses de base, une fois les frais de logement couverts.

Se loger convenablement constitue un besoin essentiel et un droit fondamental inscrit dans la Charte des droits et libertés de la personne. Ce droit se révèle néanmoins malmené depuis plusieurs années pour une frange de plus en plus large de la population. Depuis la sortie de la période pandémique liée à la COVID-19, aussi bien la société civile que les instances gouvernementales décrivent la situation en matière de logement comme étant en crise.

Dépenses souvent incompressibles, les frais trop élevés consacrés au logement par rapport à la capacité de payer incitent des ménages à réduire les autres dépenses de base. Certains vont jusqu'à vivre de l'insécurité alimentaire, c'est-à-dire une situation d'alimentation insuffisante en quantité ou en qualité. Or, bien que l'inabordabilité des logements exerce un impact attesté sur le budget alloué à l'alimentation, représente-t-elle le seul facteur qui influe sur l'insécurité alimentaire ? Habiter dans un logement abordable garantit-il en soi la sécurité alimentaire ?

Le présent projet de recherche vise à identifier les effets des diverses manifestations de la crise du logement au Québec sur le risque de se trouver en situation d'insécurité alimentaire. Il se penche en particulier sur les impacts auprès de populations vulnérables dont les droits à se loger et à se nourrir adéquatement sont les plus menacés, même si la crise du logement et l'insécurité alimentaire affectent d'autres catégories de la population. Cette recherche s'appuie sur trois sources de données : une revue de littérature, une analyse de statistiques tirées de l'Enquête canadienne sur le revenu de 2022 et une analyse de données qualitatives issues de groupes de discussion réalisés dans trois régions.

Ce rapport expose d'abord les éléments qui guident la recherche (problématique, objectifs et méthodologie), puis présente les principaux résultats des analyses quantitatives et qualitatives en examinant les liens directs et indirects entre des problèmes de logement et l'insécurité alimentaire ainsi que les caractéristiques des personnes les plus touchées. Une dernière section évoque des pistes de solution qui émanent pour l'essentiel des personnes rencontrées.

PROBLÉMATIQUE

Logement en crise

La crise du logement renvoie au fait que de plus en plus de personnes au Québec peinent à avoir un toit ou à demeurer sous un toit adapté à leurs besoins tout en respectant leur capacité de payer.

Un état de crise se définit en principe par une rupture circonscrite dans le temps. Concernant le logement, plusieurs remettent en question la notion de crise puisque de nombreux signaux préoccupants s'observent depuis au moins deux décennies¹.

La situation actuelle serait plutôt le résultat d'une « inégalité structurelle » entre les propriétaires et les locataires qui découle de choix politiques orientés vers l'accès à la propriété².

Bien que l'appellation « crise du logement » fasse débat, les milieux de la recherche, des médias comme de la politique reconnaissent la situation en matière d'habitation au Québec comme étant critique à plusieurs égards³.

La crise ou situation critique du logement se manifeste de plusieurs façons et entraîne une augmentation de personnes qui occupent

un logement qui n'est pas adéquat, qui vivent de la précarité résidentielle ou qui se trouvent en situation d'itinérance.

Qu'est-ce qu'un logement adéquat?

Un logement adéquat, convenable ou encore acceptable⁴, satisfait aux conditions suivantes selon les critères usuels établis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)⁵:

- **L'abordabilité** : un logement est considéré comme abordable si le ménage consacre moins de 30 % de son revenu total (après transferts gouvernementaux et avant impôt) aux frais de logement, qui comprennent le loyer, les versements hypothécaires, les taxes foncières, les frais de chauffage et d'électricité. Au contraire, un logement est dit inabordable lorsque le budget consacré aux frais pour se loger atteint 30 % ou plus du revenu. Ce rapport des frais de logement au revenu s'appelle aussi « taux d'effort ». Il existe cependant d'autres approches pour définir le logement abordable⁶.

1. Marie-Sophie Banville (2022). *Trois mythes sur la crise immobilière*, fiche socioéconomique, Institut de recherche et d'informations socioéconomiques; Louis Gaudreau et Catherine Héon Cliche (2024). *Les grands gagnants de la crise du logement*, note, Institut de recherche et d'informations socioéconomiques.

2. Ricardo Tranjan (2025). *La classe locataire*, Québec Amérique, trad. de Marie-Hélène Cadieux [2023].

3. Julien Simard (2024). *Vieillesse et crise du logement : gentrification, précarité et résistance*, Les Presses de l'Université de Montréal; Camille Laurin-Desjardins (2024). Amener réellement la crise au centre des discussions, *Le Devoir*, 28-29 septembre; Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (2024). *Stratégie québécoise en habitation : bâtir ensemble pour mieux se loger*, Québec; Logement, Infrastructures et Collectivités Canada (2024). *Résoudre la crise du logement : plan du Canada sur le logement*.

4. Institut de la statistique du Québec (2024). *Logement : sources de données, définitions et indicateurs, édition 2024*, Québec, p. 31-32.

5. Société canadienne d'hypothèques et de logement. Besoins impérieux en matière de logement / Définitions, *Portail de l'information sur le marché de l'habitation*, SCHL [En ligne].

6. Société canadienne d'hypothèques et de logement (2024). *Housing Hardship : Updated methodology and 2021 Census findings*, SCHL; Martin St-Denis et Émilie Dazé (2025). *Le logement social et communautaire : un investissement qui rapporte au Québec*, pour l'Association des groupes de ressources techniques du Québec, p. 18.

- **La qualité convenable** : un logement est reconnu de qualité convenable si le ménage ne déclare pas vivre dans un logement nécessitant des réparations majeures comme des travaux de plomberie, d'électricité ou touchant à la structure. Implicitement, un logement de qualité non convenable ne serait pas sécuritaire. L'état du logement peut s'évaluer par d'autres indicateurs tels que la qualité de l'isolation, l'infestation de parasites⁷, la présence de contaminants ou la survenue de dommages⁸.
- **La taille convenable** : pour être jugé de taille convenable, un logement doit comporter un nombre de chambres suffisant par rapport au nombre de membres et à la composition du ménage. Une taille adéquate fait partie des aspects qui déterminent la qualité du logement.

Dans son cadre conceptuel qui analyse la relation entre des caractéristiques du logement et des risques pour la santé, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) inclut aussi l'environnement résidentiel⁹. Plusieurs autres travaux invitent ainsi à élargir la notion d'adéquation du logement en l'évaluant au regard d'autres critères tels que la localisation géographique et la sécurité d'occupation¹⁰ :

- **La localisation** : renvoie à l'emplacement du domicile en fonction notamment de la présence d'infrastructures de transport et de loisirs propices (p. ex. espaces verts, pistes cyclables, équipements de loisirs) ou au contraire nuisibles (p. ex. boulevards, autoroutes, chemin de fer, absence de services) à la santé et à la participation sociale.
- **La sécurité d'occupation** : désigne la capacité d'occuper un logement adéquat aussi longtemps que souhaité. Elle peut être compromise par diverses formes de précarité ou d'insécurité résidentielle pouvant mener jusqu'à l'expulsion. Le concept d'insécurité résidentielle englobe plus largement la capacité à accéder à un logement adéquat, car en plus de l'abordabilité et de la qualité, il tient compte de manifestations d'instabilité de logement.

Le concept de logement adéquat et ses qualificatifs équivalents s'apparentent également à celui de logement digne ou décent¹¹. Dans ce document, la référence au logement inadéquat désigne ces différents aspects du mal-logement.

7. Sébastien O'Neil, Maud Emmanuelle Labesse et Patrick Morency (2024). *Logement et santé : développement d'un cadre conceptuel*, rapport d'analyse, INSPQ, Québec.

8. Marie-Eve Levasseur et al. (juillet 2020). *Logement de qualité*, Opus, 3, CREBS / INSPQ, Québec.

9. Sébastien O'Neil, Maud Emmanuelle Labesse et Patrick Morency (2024). *Logement et santé...*, op. cit.

10. Marie-France Raynault, Simon Tessier et François Thérien (2015). *Pour des logements salubres et abordables*, Rapport du directeur de santé publique de Montréal, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal / Direction régionale de santé publique, p. 10; Maud Emmanuelle Labesse et al. (2021). *Logement et inégalités sociales de santé en temps de COVID-19 : des stratégies pour des logements abordables et de qualité*, INSPQ, Québec; Direction régionale de santé publique de Montréal (2022). *Mémoire sur le projet de politique métropolitaine d'habitation*, présenté à la Communauté métropolitaine de Montréal; Xavier Leloup (2019). *L'insécurité résidentielle dans huit villes canadiennes : développement d'un modèle de mesure à l'échelle des aires de diffusion (AD)*, INRS; Julien Simard (2021). Vieillir et se loger : précarité résidentielle et gentrification dans les quartiers centraux montréalais, *Recherches sociographiques*, 62(1), 65-93; Hélène Bélanger et al. (2024). *Le logement locatif privé : facteur d'exclusion socioterritoriale des personnes âgées*, Action concertée – Programme de recherche sur les personnes âgées vivant des dynamiques de marginalisation et d'exclusion sociale.

11. Québec. Loi visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, L-7, 2002, c. 61, a. 9., Éditeur officiel du Québec; CEPE (2014). *L'exclusion sociale : construire AVEC celles et ceux qui la vivent*, Québec, p. 62.

12. Charlotte Spring et Marit Rosol (2022). « Pay the rent or feed the kids » : A scoping review of the 'housing-food insecurity nexus' in Canada. DOI: 10.31235/osf.io/wd87b

Quelles évolutions récentes ont dégradé la situation du logement?

Pour les chercheuses Spring et Rosol, la situation qui prévaut au Canada dans le secteur du logement résulte du désinvestissement public dans l'habitation sociale depuis des décennies, du repli de l'État-providence, de la montée du travail précaire et de la financiarisation de l'habitation¹². Les pratiques spéculatives en matière d'immobilier résidentiel et plus largement le fait que celui-ci soit une source d'investissement de même que le manque d'encadrement du logement locatif, apparaissent aux yeux de plusieurs à l'origine du contexte de crise¹³.

Les pressions sur le marché locatif se manifestent principalement par une rareté de logements disponibles à la location avec des taux d'inoccupation faibles, par des hausses records des loyers sur fond d'effervescence immobilière depuis les années 2000 et par les défis de la rénovation du parc locatif.

Pénurie de logements locatifs

La rareté des logements vacants représente un des éléments au cœur de la crise du logement. La proportion d'appartements d'initiative privée dans les centres de 10 000 habitants et plus disponibles à la location en constitue un indicateur privilégié. La province connaît

de faibles taux d'inoccupation depuis 2018, dont 1,7 % en 2022, 1,3 % en 2023 – s'approchant ainsi du creux historique de 1,2 % enregistré en 2002 – et 1,8 % en 2024¹⁴. Cette situation s'est étendue à la plupart des régions du Québec¹⁵.

Au regard des 25 dernières années, force est de constater que le logement locatif a été laissé pour compte. D'abord, la construction résidentielle n'a pas toujours privilégié les immeubles d'appartements¹⁶.

En fait, au début des années 2000, il se construisait beaucoup plus de logements unifamiliaux (maisons individuelles) que d'appartements. Par la suite, la construction de copropriétés – surtout des condominiums d'appartements (ou condos) – a gagné en popularité, si bien qu'en 2014, le nombre d'unités bâties a dépassé celui des maisons unifamiliales¹⁷. Si les mises en chantier locatives ont fini par prendre de l'ampleur, elles se sont concentrées un certain temps sur les résidences pour personnes âgées. Le marché de l'habitation a poursuivi son évolution au profit cette fois des unités locatives. La situation dans le Grand Montréal illustre le changement s'étant opéré récemment avec une offre record de nouvelles unités locatives : la part des mises en chantier de logements locatifs est passée de 12 % en 2012 à 81 % en 2024¹⁸.

13. Par exemple : Xavier Leloup (2019). *L'insécurité résidentielle dans huit villes canadiennes...*, op. cit.; Front d'action populaire en réaménagement urbain (2022). *Crises du logement et droits humains au Québec*, Rapport à la Défenseure fédérale du droit au logement; Guillaume Hébert et Julia Posca (2023). *Crise du logement : un marché locatif en manque d'encadrement*, fiche, IRIS; Louis Gaudreau et Catherine Héon Cliche (2024). *Les grands gagnants de la crise...*, op. cit.

14. SCHL (17 décembre 2024). Tableaux de données tirés de l'Enquête sur les logements locatifs [En ligne]; Institut de la statistique du Québec (2024). Taux d'inoccupation des logements locatifs, *Vitrine statistique sur l'occupation et la vitalité des territoires*, [En ligne], Québec, mise à jour 22 février 2024.

15. Guillaume Hébert et Julia Posca (2023). *Crise du logement...*, op. cit.

16. Taryn Read-Hobman (2015). L'évolution du logement au Canada de 1957 à 2014, *Mégatendances canadiennes*, n° 11-630-X au catalogue de Statistique Canada.

17. Association des professionnels de la construction et de l'habitation du Québec (2019). *L'essor de la copropriété au Québec*, APCHQ.

18. Communauté métropolitaine de Montréal (mai 2025). Bilan 2024 des mises en chantier résidentielles dans le Grand Montréal, *Les notes de l'Observatoire Grand Montréal*.

19. Louis Gaudreau et Catherine Héon Cliche (2024). *Les grands gagnants de la crise...*, op. cit., p. 9.

Gaudreau et Héon Cliche avancent l'explication suivante à la pénurie persistante de logements locatifs : « [...] en dépit des niveaux historiques d'investissement dans la construction résidentielle [...] les capitaux y ont été inégalement répartis entre les sous-secteurs du marché de l'habitation et n'ont pas priorisé les types de logements pour lesquels les besoins étaient les plus importants. La pénurie touche tout particulièrement le logement locatif, surtout le logement locatif financièrement accessible¹⁹. »

Abandon de la construction de nouveaux HLM et déficit chronique de logements sociaux

Selon plusieurs analyses, le retrait du gouvernement fédéral du financement de nouveaux logements sociaux en 1994 a engendré un tournant majeur dans le déséquilibre du marché immobilier vers un déficit chronique de logements sociaux, c'est-à-dire subventionnés par l'État²⁰. De nouvelles habitations sociales et communautaires (dont la propriété est collective) ont toutefois vu le jour dans la province notamment grâce au programme AccèsLogis Québec entré en vigueur quelques années après l'annonce du retrait progressif du fédéral dans le financement de logements sociaux.

Les bénéficiaires du logement social résident le plus souvent, soit dans une habitation à loyer modique (HLM) grâce au programme HLM public, soit dans des logements d'initiative privée grâce au Programme de supplément au loyer (PSL). La subvention accordée au propriétaire de l'immeuble, qu'il s'agisse d'un office municipal, d'une coopérative, d'un OBNL ou d'un particulier ou d'un gestionnaire sur le marché locatif privé, permet aux locataires de payer un loyer correspondant à 25 % de leur revenu²¹. Cette part peut toutefois varier légèrement selon les services inclus dans le bail.

- En 2022, les ménages occupant un « logement social et abordable » ou logement locatif hors marché, dont l'attribution et le loyer ne sont pas entièrement dictés par l'offre et la demande, représentaient **4 % des ménages au Québec**, selon les données de l'Enquête canadienne sur le logement²². Certains ménages apparaissent plus susceptibles que d'autres de vivre dans ce type de logements, comme les personnes âgées, les personnes seules, les femmes, les familles monoparentales ainsi que les ménages dont la personne de référence présente une ou plusieurs incapacités et ceux dont la personne de référence a déjà vécu une situation d'itinérance²³.
- En 2023, les logements subventionnés par un programme de la Société d'habitation du Québec (SHQ) représentaient **11,3 % du parc locatif**, contre 11,8 % en 2018²⁴. Leur poids dans l'ensemble du parc locatif tend donc à diminuer au Québec.

20. Réseau québécois des OSBL d'habitation (2015). *La fin des engagements fédéraux en logement social : un enjeu québécois*, brochure; Front d'action populaire en réaménagement urbain (2021). *Évolution des interventions fédérales en logement*, brochure; Regroupement des offices d'habitation du Québec (2023). *Impacts économiques et sociaux des investissements en logements sociaux*, Aviseo; Martin St-Denis et Émilie Dazé (2025). *Le logement social et communautaire : un investissement qui rapporte au Québec*, pour l'Association des groupes de ressources techniques du Québec, p. 25.

21. Société d'habitation du Québec. Programmes [En ligne], Québec.

22. Institut de la statistique du Québec (octobre 2024). Proportion de la population vivant dans un logement social et abordable selon différents découpages géographiques, ménages et personnes, Québec, 2018, 2021 et 2022 [En ligne].

23. Frédérique Lagacé (juin 2024). Le logement social et abordable au Québec, *Zoom société*, 3, Québec, Institut de la statistique du Québec.

24. Martin St-Denis et Émilie Dazé (2025). *Le logement social et communautaire...*, op. cit., p. 23-24.

25. Mathieu Laberge (6-12-2024). Atteindre le niveau d'abordabilité d'avant la pandémie : un objectif qui a du sens, *L'Observateur du logement*, SCHL [En ligne].

26. Martin St-Denis et Émilie Dazé (2025). *Le logement social et communautaire...*, op. cit., p. 20.

Crise de l'accessibilité financière

La détérioration de l'accessibilité financière des logements à la location s'avère étroitement liée à la hausse de la valeur des biens immobiliers. La crise sanitaire liée à la COVID-19 a généré une flambée des prix de l'immobilier résidentiel²⁵. La période pandémique a toutefois accentué un phénomène bien installé depuis le début des années 2000 au Canada. Le manque de logements locatifs favoriserait aussi la hausse des prix des loyers²⁶.

La détérioration de l'accessibilité financière entraîne de multiples conséquences. Le prix élevé de l'immobilier dissuade l'achat d'une propriété et mène de nombreux ménages à rester locataires, ce qui alimente la pénurie de logements disponibles à la location. L'augmentation du prix des loyers rétrécit la marge de manœuvre des locataires qui disposent en moyenne de revenus plus modestes que les propriétaires. En 2023, les loyers ont connu leur plus forte hausse enregistrée depuis environ trois décennies²⁷. Celle-ci produit aussi un impact négatif sur la mobilité professionnelle de la population, qui peut freiner la vitalité économique²⁸.

Considérant les effets de tensions commerciales mondiales, des économistes prévoient que les difficultés liées à l'accessibilité financière perdurent malgré la baisse des taux hypothécaires et l'augmentation du revenu disponible des ménages²⁹. De l'avis de plusieurs institutions, l'abordabilité du logement locatif en particulier

reste compromise à moyen terme, et ce, en dépit d'une augmentation record de l'offre en 2024 en raison de nouvelles constructions³⁰.

D'ailleurs, l'inflation est demeurée élevée pour le logement (en propriété et locatif) en 2023 (+6,2 %) et en 2024 (+6,3 %), alors qu'elle a ralenti pour l'ensemble des produits (respectivement +4,5 % et +2,3 %), comme l'illustre la figure 2, à la page 12. De plus, **l'indice des prix à la consommation (IPC) concernant seulement le logement locatif s'est accru de 8,3 % en 2024 au Québec.**

Qualité du parc locatif

Près des trois quarts du parc locatif étaient âgés d'au moins 45 ans en 2021³¹, une proportion cependant en diminution du fait de l'accélération récente des mises en chantier. Alors que Montréal concentre la plus forte proportion de locataires de la province, elle doit composer avec un parc locatif vieillissant. Ce vieillissement concerne au premier chef le parc de logements sociaux dont une faible proportion a été construite après 1995. C'est d'ailleurs pourquoi des investissements sont consentis pour la rénovation des HLM³².

La qualité du parc locatif ne concerne pas seulement l'âge des logements, mais également leur salubrité. L'absence d'une définition normalisée et le manque de données empêchent de brosser un portrait de l'ampleur des problèmes d'insalubrité au Québec³³. L'insalubrité fait référence à un logement qui porte atteinte à la sécurité ou à la santé de ses occupants ou du public³⁴. Plusieurs indicateurs permettent d'identifier des situations d'insalubrité,

27. Société canadienne d'hypothèques et de logement (janvier 2025). *Rapport sur le marché locatif, Canada et régions métropolitaines*, SCHL.

28. Aled ab Iorwerth (2025). Les coûts élevés du logement nuisent à la mobilité professionnelle, *L'Observateur du logement*, SCHL.

29. Kari Norman (14 mai 2025). Indice d'abordabilité Desjardins : se protéger en temps de guerre commerciale, *Point de vue économique*, Desjardins, Études économiques.

30. Société canadienne d'hypothèques et de logement (2025). *Rapport sur le marché locatif, automne 2024*, SCHL [En ligne]; Maëlle Boulais-Préseault, Kari Norman et Randall Bartlett (2024). Au-delà de la propriété : perspectives sur l'inflation des loyers dans les grandes villes canadiennes, *Études économiques*, Desjardins.

31. Aiseo (2023). *Le logement locatif au Québec : proposition pour une offre de logement de qualité, diversifiée, et présente sur tout le territoire du Québec*, pour la CORPIQ et la SHQ, p. 43.

32. Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (2024). *Stratégie québécoise en habitation...*, op. cit., p. 41-42.

33. INSPQ. Insalubrité domiciliaire : une condition difficile à définir [En ligne] et Insalubrité dans l'habitation : portrait de la situation au Québec [En ligne].

34. Marie-France Raynault, Simon Tessier et François Thérien (2015). *Pour des logements salubres...*, op. cit., p. 26.

comme l'absence de chauffage, de source d'eau potable ou d'équipements sanitaires fonctionnels, ou la présence de moisissures³⁵.

Insécurité ou précarité résidentielle

Plusieurs travaux récents cherchent à mesurer ou à documenter la situation d'insécurité ou de précarité résidentielle au Québec, qui semble s'être détériorée³⁶. Cet aspect des conditions de logements se révèle multiforme et son intensité varie selon un continuum³⁷, allant de l'incertitude d'occupation ou de la crainte de perdre son logement jusqu'à l'expulsion, comme explicité ci-dessous.

- **L'immobilité contrainte** : la rareté des logements locatifs disponibles ainsi que l'augmentation des loyers et des prix de l'immobilier peuvent limiter les choix et contraindre à rester dans une habitation plus ou moins adéquate ou répondant plus ou moins aux besoins des ménages.
- **L'éviction ou l'expulsion, ou la mobilité contrainte** : les principaux motifs d'expulsion concernent la vente du logement par le ou la propriétaire, la reprise du logement possédé pour des fins personnelles, un conflit avec le ou la propriétaire, une démolition ou une conversion ou des rénovations majeures, ainsi qu'un retard

dans le paiement du loyer³⁸. Au Québec, des organisations d'aide au logement observent depuis 2020 une augmentation constante des signalements d'évictions forcées. Ceux-ci ne constitueraient toutefois que la pointe de l'iceberg³⁹. D'après le dénombrement de 2022, les expulsions représentaient la raison la plus fréquemment mentionnée par les personnes en situation d'itinérance (23 %), dont la moitié d'entre elles pour non-paiement du loyer⁴⁰.

Les conséquences sur la couverture des besoins de base

La présente étude cherche à **documenter les impacts des diverses facettes de la crise du logement sur l'insécurité alimentaire au Québec**. Comme le constatent de nombreux acteurs et actrices sur le terrain, les multiples aspects de la crise du logement entraînent des conséquences sur la capacité à combler les besoins de base, dont se loger et s'alimenter de façon adéquate⁴¹. Le logement représente le premier poste de dépenses dans le budget des ménages. En 2023, 27,1 % des dépenses moyennes en biens et services étaient consacrées au logement au Québec (32,1 % au Canada)⁴². Ce poste budgétaire occupe une part plus importante pour les ménages à faible revenu ainsi que pour les personnes seules.

35. INSPQ. Principaux indicateurs d'insalubrité [En ligne].

36. Xavier Leloup (2019). *L'insécurité résidentielle dans huit villes canadiennes...*, op. cit.; Janie Houle et al. (2023). *Logement social et ses effets*, Action concertée – Programme de recherche sur la pauvreté et l'exclusion sociale, phase 4, Montréal, Chaire de recherche sur la réduction des inégalités sociales de santé; Hélène Bélanger et al. (2024). *Le logement locatif privé...*, op. cit.

37. Julien Simard (2021). Vieillir et se loger..., op. cit., p. 72-74.

38. Statistique Canada (2022). *Les expulsions de logement au Canada, 2021*, infographie.

39. Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (2023). *Évictions forcées : 2023, année record*.

40. Ministère de la Santé et des Services sociaux (2023). *Dénombrement des personnes en situation d'itinérance visible au Québec : rapport de l'exercice du 11 octobre 2022*, Québec, p. 80-83.

41. Armance Brandenburg et Jean-Baptiste Leclercq (2023). *Crise du logement à Montréal : mobiliser le réseau de la santé et des services sociaux pour agir ensemble*, synthèse de la table ronde organisée par le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal.

42. Statistique Canada (2025). Enquête sur les dépenses des ménages, 2023, *Le Quotidien*, n° 11-001-X au catalogue.

Insécurité alimentaire et prix des aliments en hausse

Après le logement, l'alimentation représente un autre poste de dépenses important (17,3 %), avec le transport (16,9 %), dans le budget des ménages québécois⁴³. Cette part s'avère aussi plus conséquente pour les ménages à faible revenu.

Qu'est-ce que l'insécurité alimentaire?

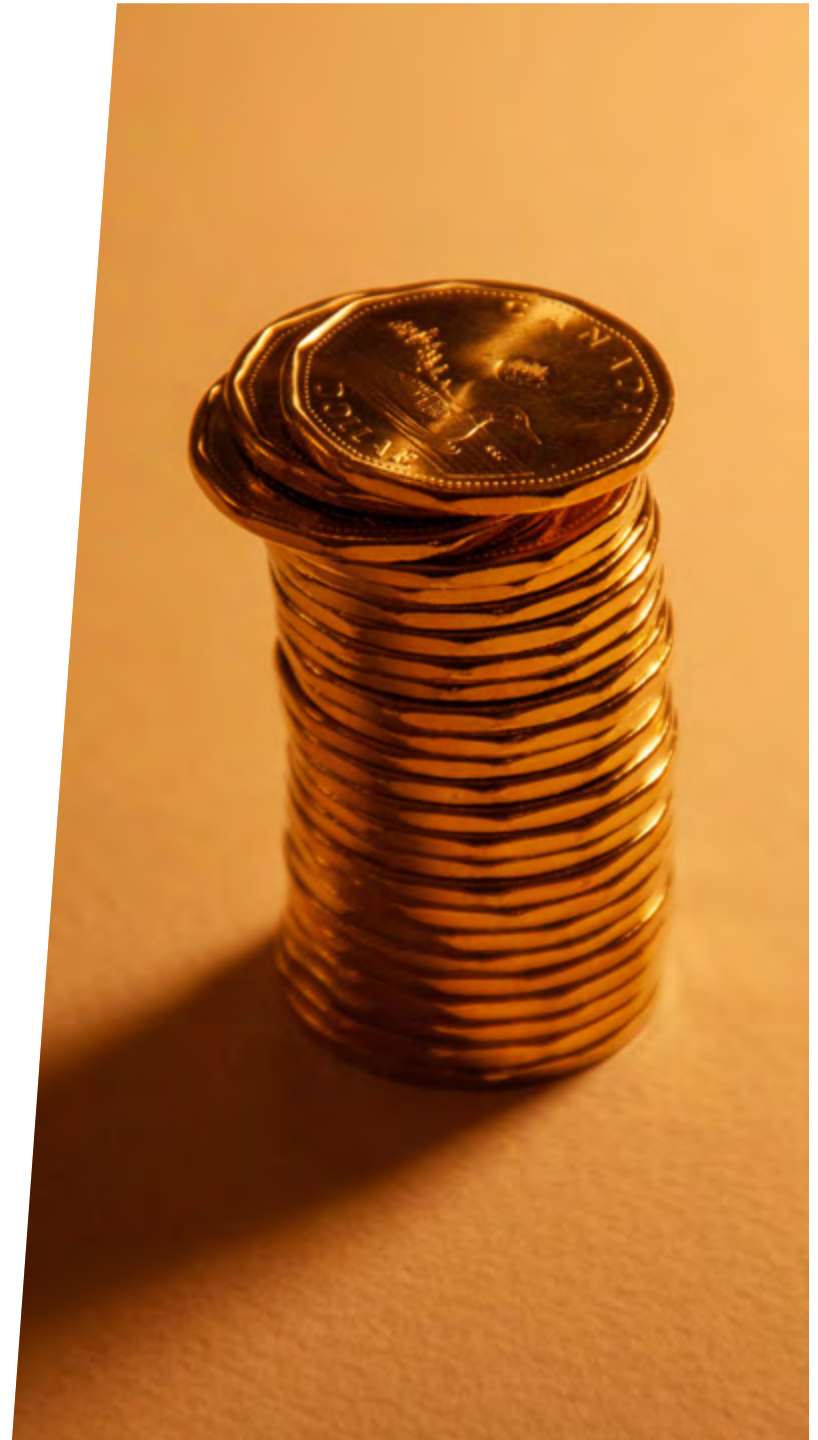
L'insécurité alimentaire désigne un **accès inadéquat ou incertain aux aliments en raison de l'insuffisance de ressources financières**. Le Centre de recherche en santé publique (CRESP) la définit comme suit: « [...] incapacité financière à se procurer de manière régulière, fiable et abordable de la nourriture de qualité, culturellement appropriée et en quantité suffisante⁴⁴ ». Elle est considérée comme un **indicateur de privation matérielle**⁴⁵, soit « des besoins non comblés faute de moyens financiers⁴⁶ ». Le manque d'accès aux aliments et leur coût élevé peuvent aussi compromettre la sécurité alimentaire.

43. Statistique Canada (2025). Enquête sur les dépenses des ménages, 2023, *op. cit.*

44. Chaire CACIS (2024). Demander de l'aide alimentaire et après? Le parcours de personnes qui demandent de l'aide alimentaire pour une première fois, *Lumière sur la recherche au CRESP*, 2.

45. Valerie Tarasuk, Tim Li et Andrée-Anne Fafard St-Germain (2022). *Insécurité alimentaire des ménages au Canada 2021*, PROOF / Université de Toronto.

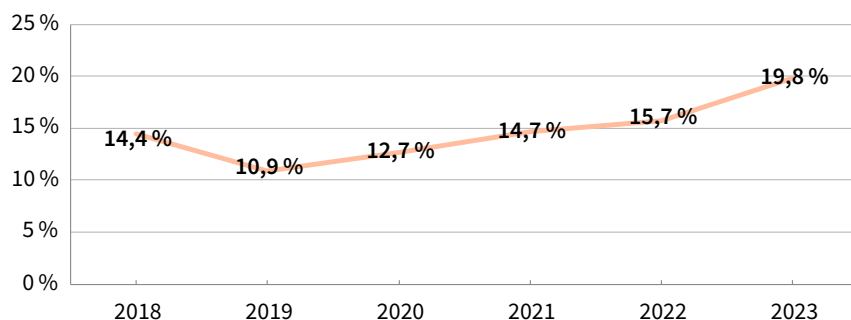
46. Stéphane Crespo (2015). La privation matérielle des ménages, *Données sociodémographiques en bref*, 19(3), Institut de la statistique du Québec, 10-18.



Quelle est l'évolution récente de l'insécurité alimentaire ?

Les taux d'insécurité alimentaire ont augmenté depuis la période pandémique, à la suite des pertes d'emploi et des variations des revenus observées lors du premier confinement, puis de la poussée de l'inflation. La figure 1 présente l'évolution récente du taux global d'insécurité alimentaire pour l'ensemble de la population (incluant les enfants).

Figure 1. Évolution du taux global d'insécurité alimentaire, ensemble de la population, Québec, 2018-2023

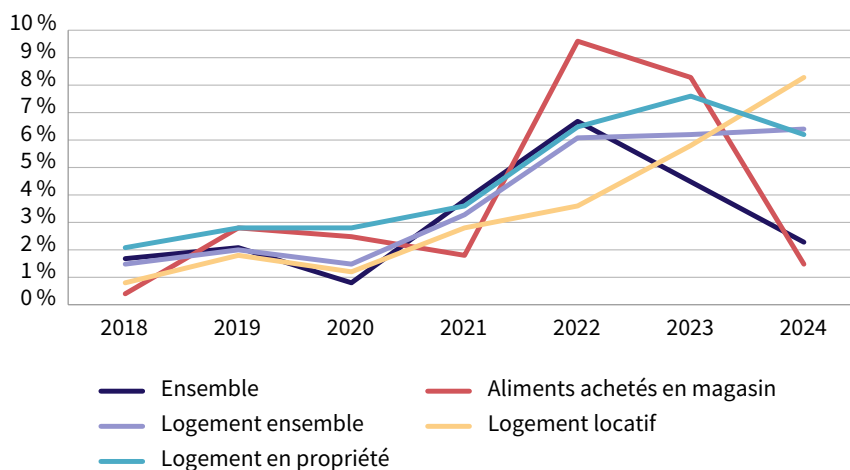


Source : Statistique Canada, Tableau 13-10-0835-01 Insécurité alimentaire selon certaines caractéristiques démographiques.

La demande d'aide alimentaire (notamment du dépannage alimentaire et des services de repas, mais aussi des programmes complémentaires tels que les paniers de Noël ou les jardins communautaires) ne cesse d'augmenter depuis 2021, comme en fait état la dernière édition du *Bilan-Faim*⁴⁷.

Simultanément, la croissance du prix des aliments achetés en magasin grimpait à un sommet inégalé depuis trois décennies à +9,6 % en 2022, puis à +7,8 % en 2023, avant de ralentir à +1,5 % en 2024 (voir figure 2).

Figure 2. Évolution de la variation annuelle de l'indice des prix à la consommation (IPC), selon certains produits, Québec, 2018-2024



Source : Statistique Canada (Division des prix) et Institut de la statistique du Québec, Tableau statistique. quebec.ca/fr/produit/tableau/3880.

L'insécurité alimentaire affecte majoritairement les ménages locataires, bien que les ménages propriétaires ne soient pas à l'abri, en particulier ceux qui ont souscrit un prêt hypothécaire. Les organismes offrant des services de dépannage alimentaire⁴⁸ constatent d'ailleurs que la plupart de leurs bénéficiaires sont locataires de leur logement, en majorité dans le marché locatif privé, suivi dans une moindre mesure du logement social. Le profil des bénéficiaires se diversifie néanmoins avec une hausse des familles avec enfants et des personnes ayant un revenu d'emploi. Les personnes seules de même que les prestataires de l'aide sociale demeurent majoritaires parmi les bénéficiaires du dépannage alimentaire.

47. Banques alimentaires du Québec (2024). *Bilan-Faim 2024*. Voir aussi Megan Roy et Fannie Arcand (2024). La demande explose dans les banques alimentaires, *Lapresse.ca*, 22 décembre 2024.

48. Banques alimentaires du Québec (2024). *Bilan-Faim 2024*, fiches régionales, p. 16-34 et p. 11.

D'autres catégories de la population sont surreprésentées parmi les personnes en situation d'insécurité alimentaire⁴⁹. C'est le cas notamment des personnes autochtones, des personnes ayant immigré récemment, des personnes racisées ainsi que des familles monoparentales et des personnes seules. Ces constats sur les catégories de la population davantage affectées par l'insécurité alimentaire conduisent à **se demander dans quelle mesure leurs caractéristiques rejoignent celles des personnes touchées à la fois par l'insécurité alimentaire et une difficulté de logement.**



Impacts de la crise du logement sur l'insécurité alimentaire

Le logement et l'alimentation constituent des déterminants fondamentaux de la santé⁵⁰. Les conséquences pour la santé et le bien-être de mauvaises conditions de logement sont documentées :

- les troubles de la santé mentale découlant de l'instabilité résidentielle et du défaut de paiement de l'hypothèque⁵¹ et plus largement du stress financier sont associés à l'inabondabilité⁵² ;
- l'augmentation de maladies chroniques et de la mortalité prématurée s'observe en cas évictions ou de déplacements forcés⁵³ ;
- le surpeuplement exacerbe la transmission de maladies infectieuses et la détresse psychologique⁵⁴ ;
- l'insalubrité des logements accroît le risque d'anxiété ou de dépression et d'aggravation de troubles de santé mentale préexistants ainsi que surexpose aux troubles respiratoires (dont l'asthme) et à l'aggravation de maladies pulmonaires, ou encore à l'apparition d'affections dermatologiques⁵⁵ ;
- le fait de vivre à proximité du trafic routier augmente le risque de souffrir de démence⁵⁶ et de maladies respiratoires⁵⁷.

49. Geoffroy Boucher et François Fournier (2025). L'insécurité alimentaire grave en forte hausse au Québec, *Observatoire québécois des inégalités* [En ligne].

50. Sébastien O'Neil, Maud Emmanuelle Labesse et Patrick Morency (2024). *Logement et santé...*, op. cit. et Robert Pampalon et al. (2013). *Une stratégie et des indicateurs pour la surveillance des inégalités sociales de santé au Québec*, Québec.

51. Ankur Singh et al. (2019). Housing disadvantage and poor mental health: A systematic review, *American Journal of Preventive Medicine*, 57(2), 262-272.

52. Marie-France Raynault, Simon Tessier et François Thérien (2015). *Pour des logements salubres...*, op. cit., p. 40-41.

53. Hélène Bélanger et al. (2024). *Le logement locatif privé...*, op. cit., p. 2 et 23.

54. Lauren Taylor (2018). Housing and Health: An overview of the literature, *Health Affairs*.

55. Marie-France Raynault, Simon Tessier et François Thérien (2015). *Pour des logements salubres...*, op. cit., p. 27-28.

56. Hong Chen et al. (2017). Living near major roads and the incidence of dementia, Parkinson's disease, and multiple sclerosis: a population-based cohort study, *The Lancet*, 389, 718-26.

57. Audrey Smargiassi et al. (2006). Traffic intensity, dwelling value, and hospital admissions for respiratory disease among the elderly in Montreal (Canada): a case-control analysis, *Journal of Epidemiology and Community Health*, 60, 507-12.

Il est aussi largement reconnu que l'insécurité alimentaire influence fortement l'état de santé physique et mentale. Les carences alimentaires qu'elle entraîne peuvent avoir de graves conséquences sur la santé⁵⁸. Une alimentation insuffisante en quantité ou en qualité accroît le risque de développer des maladies, dont les maladies chroniques (p. ex. arthrite, diabète, maladies cardiovasculaires) et des troubles de la santé mentale. Elle est également associée à des taux plus élevés de blessures⁵⁹ et à une utilisation plus fréquente des soins de santé⁶⁰. Enfin, l'insécurité alimentaire augmente les taux de mortalité prématurée⁶¹.

L'étude *PARCOURS-Demander de l'aide alimentaire, et après?* de la Chaire de recherche du Canada Approches communautaires et inégalités de santé (CACIS) a constaté que la détresse psychologique était ressentie par une proportion importante (plus de 20%) de nouveaux utilisateurs d'un service d'aide alimentaire⁶². Cette étude longitudinale souligne aussi que plus la durée du recours à l'aide alimentaire est longue, plus la santé physique des personnes se détériore.

Quoique connus, les enjeux entourant l'inadéquation du logement et l'insécurité alimentaire ainsi que leurs effets respectifs sur la santé sont le plus souvent abordés séparément.

Peu d'études mettent en relation ces deux enjeux et les données récentes permettant de les croiser semblent peu exploitées. Or, une telle démarche pourrait contribuer à mieux comprendre et à prévenir ce qui mène à l'insécurité alimentaire en prenant en compte d'autres facteurs que le revenu. Selon l'économiste Uppal, l'insécurité alimentaire s'expliquerait par l'interaction entre plusieurs facteurs tels que la stabilité du revenu, l'endettement, l'accès à du soutien social et le coût de la vie⁶³.

Une revue de littérature (*scoping review*) sur le lien entre logement et insécurité alimentaire indique que, d'après la littérature canadienne, c'est le plus souvent le coût inabordable du logement qui cause l'insécurité alimentaire⁶⁴. Les chercheuses concluent que la concomitance de l'insécurité résidentielle et de l'insécurité alimentaire résulte de la relative flexibilité des dépenses alimentaires contrairement au paiement du loyer et des factures courantes.

- Un examen des données de l'Enquête sur les dépenses des ménages de 2001 a montré un lien direct entre la part du revenu allouée aux frais de logement et la fréquence de l'insécurité alimentaire chez les ménages canadiens à faible et modeste revenus⁶⁵.

58. Marie-France Raynault, Simon Tessier et François Thérien (2015). *Pour des logements salubres...*, op. cit., p. 39; Valerie Tarasuk, Andrée-Anne Fafard St-Germain et Timmie Li (2022). Surveillance de l'insécurité alimentaire des ménages au Canada, *Revue Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques au Canada*, 42(10), 501-506.

59. Fei Men, Marcelo Urquia et Valerie Tarasuk (2021). Examining the relation between food insecurity and causes of injury in Canadian adults and adolescents, *BMC Public Health*, 21(1557).

60. Fei Men et al. (2020). Food Insecurity is Associated with Higher Health Care and Costs among Canadian Adults, *Health Affairs*, 39(8), 1377-85.

61. Fei Men et al. (2020). Association between household food insecurity and mortality in Canada: a population-based retrospective cohort study, *Canadian Medical Association Journal*, 192(3), E53-60.

62. Chaire CACIS (2024). *Demander de l'aide alimentaire et après?...*, op. cit., p. 2 et Federico Roncarolo et al. (2023). The Pathways study: a cohort study of new food-aid users in rural, semi urban, and urban areas of Quebec, Canada, *BMC Public Health*, 23(1607).

63. Sharanjit Uppal (2023). L'insécurité alimentaire chez les familles canadiennes, *Regard sur la société canadienne*, n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada. Voir aussi Valerie Tarasuk, Tim Li et Andrée-Anne Fafard St-Germain (2022). Insécurité alimentaire des ménages au Canada 2021, op. cit., p. 21.

64. Charlotte Spring et Marit Rosol (2022). « Pay the rent or feed the kids »..., op. cit.

65. Sharon Kirkpatrick et Valerie Tarasuk (2007). Adequacy of food spending is related to housing expenditures among lower-income Canadian households, *Public Health Nutrition*, 10(12), 1464-73.

- Un rapport de la Direction régionale de santé publique de Montréal a croisé le taux d'effort avec les taux d'insécurité alimentaire à partir de l'Enquête sur la salubrité et l'abordabilité du logement à Montréal (SALAM) de 2014 : la prévalence de l'insécurité alimentaire se trouvait accrue chez les ménages locataires qui consacraient 30 % ou plus de leur revenu au logement⁶⁶.
- Une enquête menée dans des quartiers défavorisés de Toronto en 2005-2007 a mis en évidence que les ménages locataires dans le marché privé avec un taux d'effort supérieur à 30 % de leur revenu présentaient les taux d'insécurité alimentaire les plus élevés. De plus, ils étaient amenés à faire des compromis sur la qualité de leur logement qui se manifestaient par le surpeuplement et un besoin de réparations importantes⁶⁷.

Ces études soulignent la vulnérabilité à cet égard des personnes les moins nanties. D'ailleurs, les dépenses pour le logement et l'alimentation pèsent lourdement dans le budget des ménages à faible revenu. Au Québec, celles-ci représentaient 59 % du revenu après impôt des ménages du premier quintile en 2021, comparativement à 36 % pour ceux du deuxième quintile de revenu, une proportion allant en diminuant jusqu'à 26 % pour le cinquième quintile aux revenus les plus élevés⁶⁸.

Enfin, plusieurs organismes sur le terrain attribuent la hausse de la fréquentation des services d'aide alimentaire à l'augmentation du prix des logements⁶⁹. L'édition 2024 du *Bilan-Faim* pointe la crise du logement, l'insuffisance des revenus d'emploi et l'inflation du coût de la vie⁷⁰.

L'expérience d'une double insécurité, sur le plan résidentiel et alimentaire, qui représente en quelque sorte un « double fardeau⁷¹ », est susceptible d'exacerber les inégalités sociales de santé. C'est pourquoi **l'étude est guidée par la question de recherche suivante : comment ces deux phénomènes interagissent-ils ?** Dans quelle mesure les problèmes de logement peuvent-ils entraîner des situations d'insécurité alimentaire ? L'étude souhaite mesurer l'ampleur de leur association à partir des dernières données disponibles et contribuer à clarifier les liens entre ces deux déterminants de la santé.

66. Marie-France Raynault, Simon Tessier et François Thérien (2015). *Pour des logements salubres...*, op. cit., p. 39.

67. Sharon Kirkpatrick et Valerie Tarasuk (2011). Housing Circumstances are Associated with Household Food Access among Low-income Urban Families, *Journal of Urban Health*, 88(2), 284-296.

68. Observatoire québécois des inégalités (2025). *Réduire les inégalités : un choix payant*, Montréal, mémoire dans le cadre des consultations prébudgétaires 2025-2026, p. 12.

69. Megan Roy et Fannie Arcand (2024). La demande explose dans les banques alimentaires, op. cit.

70. Banques alimentaires du Québec (2024). *Bilan-Faim 2024*.

71. Suvadra Datta Gupta et al. (2025). The double burden of food and housing insecurity in Saskatchewan, Canada, understood in the context of a pandemic, *Canadian Journal of Public Health*. Doi : 10.17269/s41997-025-01014-8

OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

Objectifs de l'étude

L'étude consiste à mobiliser diverses données et connaissances à propos des effets de la crise du logement sur l'insécurité alimentaire au Québec. Sa finalité vise à soutenir l'action en faveur de la sécurité alimentaire, résidentielle et financière comme mesure de prévention et de réduction des inégalités sociales de santé.

Elle poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- Préciser les relations possibles entre diverses difficultés de logement et les degrés d'insécurité alimentaire ;
- Connaître les caractéristiques des ménages touchés par au moins une difficulté en matière de logement ET une forme d'insécurité alimentaire, et ce, dans une perspective intersectionnelle (ADS+) ;
- Mieux comprendre comment des difficultés de logement (disponibilité, abordabilité, qualité, sécurité) conduisent à des situations d'insécurité alimentaire.

Méthodologie mixte

La recherche repose sur une méthodologie mixte qui combine une analyse de données statistiques et une analyse de données qualitatives. L'étude s'appuie également sur une revue de la littérature grise et scientifique.

Une revue de la littérature

Une recension de la documentation portant sur le logement et l'insécurité alimentaire a été menée en continu auprès d'organisations, d'institutions et de centres de recherche québécois et canadiens. La revue de la littérature scientifique s'est concentrée sur les liens entre les difficultés de logement (logement inadéquat) et l'insécurité alimentaire au Québec et au Canada. Les mots clés *food insecurity and housing* et diverses variantes ont guidé la recension dans des moteurs de recherche ou des bases de données bibliographiques (Google Scholar, PubMed, Web of Science).

Une analyse statistique

L'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) permet le croisement de statistiques portant sur l'insécurité alimentaire et certaines difficultés de logement. Le tableau suivant présente les variables croisées dans cette étude.

Dans un premier temps, des analyses descriptives ont été réalisées afin de broser un portrait de l'insécurité alimentaire selon différents problèmes de logement et certaines caractéristiques socioéconomiques. Ces analyses s'appuient sur les microdonnées à grande diffusion de l'ECR 2022, l'édition la plus récente disponible au moment de l'étude (rendues disponibles au début de 2025). Certaines analyses ont nécessité le recours aux fichiers maîtres. Bien que ces analyses descriptives ne permettent pas d'établir de lien de corrélation (relation statistique) ni de lien de causalité (relation de cause à effet), des tests statistiques (test Z et test du khi-carré) ont été appliqués pour évaluer la significativité des écarts observés. Tous les résultats présentés sont statistiquement significatifs.

Tableau 1. **Variables des modules logement et insécurité alimentaire de l'ECR 2022**

VARIABLES EXPLOITÉES DU MODULE LOGEMENT	VARIABLES DU MODULE INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE
Mode d'occupation du logement : indique si le logement est loué (locataire) ou possédé (propriétaire).	Sécurité alimentaire : aucun signe d'un problème concernant l'accès à la nourriture lié au revenu.
État du logement : fait référence aux besoins de réparations selon l'avis des occupants. « Ce logement nécessite-t-il des réparations ? » (Non, seulement un entretien régulier est requis / Oui, des réparations mineures sont requises / Oui, des réparations majeures sont requises).	Insécurité marginale : crainte de manquer de nourriture ou d'avoir un choix d'aliments restreint en raison d'un manque d'argent pour la nourriture.
Logement convenable selon la Norme nationale d'occupation (NNO), soit si le logement comporte suffisamment de chambres à coucher pour la taille et la composition du ménage.	Insécurité modérée : signe de compromis en matière de qualité ou de quantité d'aliments consommés.
Besoins impérieux en matière de logement : situation dans laquelle se trouve un ménage qui occupe un logement inadéquat (nécessite des réparations majeures, dont le taux d'effort est égal ou supérieur à 30 % et dont la taille est non convenable – nombre de chambres insuffisant selon la NNO) et dont le revenu ne suffit pas pour payer les frais d'un logement adéquat dans sa localité.	Insécurité grave : signe de consommation alimentaire réduite et d'habitudes alimentaires perturbées. Exemples : sauter des repas, passer un ou plusieurs jours sans manger.
Logement abordable : si les frais alloués au logement représentent moins de 30 % du revenu total du ménage.	

Source : Statistique Canada. *Dictionnaire des données, Enquête canadienne sur le revenu (ECR)*; Institut de la statistique du Québec (2024). *Logement : sources de données, définitions et indicateurs, édition 2024*, Québec; Gabrielle Durette et Marianne Dubé (2023). *Insécurité alimentaire liée au revenu des ménages, outil de mesure*, INSPQ, Québec.

Dans un second temps, deux régressions logistiques binaires ont été menées afin d'examiner la relation statistique (corrélation) entre certaines variables et la situation d'insécurité alimentaire. L'objectif était d'identifier les facteurs exerçant le plus d'influence, d'une part, sur le risque d'insécurité alimentaire en général (premier modèle) et, d'autre part, sur le risque d'insécurité alimentaire grave (deuxième modèle). Ces analyses ont été conduites à partir des fichiers maîtres de l'édition 2022 de l'ECR Plus, accessibles dans un laboratoire du Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS).

Les variables explicatives principales incluaient le mode d'occupation du logement, l'état et la taille du logement, ainsi que la présence de besoins impérieux en matière de logement. Afin d'isoler l'effet de ces variables, plusieurs caractéristiques sociodémographiques ont été intégrées comme variables de contrôle : le niveau de scolarité, la taille du secteur de résidence, le statut d'immigration, le statut de minorité visible, le groupe d'âge, le sexe, le revenu disponible (par quintile), la principale source de revenu, le type de logement et le type de famille. Le modèle permet d'expliquer une part significative de la variance observée, avec un R^2 de Nagelkerke de 0,252 pour la première analyse et de 0,262 pour la deuxième⁷².

Des groupes de discussion et des entrevues dans trois régions

Des groupes de discussion ont été menés afin de recueillir le point de vue de personnes directement concernées par les phénomènes à l'étude, de leur donner la parole et ainsi d'approfondir la compréhension des impacts de la crise du logement sur l'insécurité alimentaire. Au-delà de leur apport illustratif, ces données qualitatives constituent une source complémentaire et révèlent ce qui échappe parfois aux statistiques.

72. Le R^2 de Nagelkerke indique la capacité explicative d'un modèle de régression logistique. Une valeur supérieure à 0,2 est généralement considérée comme acceptable.

Les groupes de discussion se sont déroulés suivant un guide d'animation (voir annexe 1) après avoir obtenu le consentement éclairé des personnes participantes. Ils ont fait l'objet d'un enregistrement audio, d'une transcription, puis d'une codification assistée par un logiciel d'analyse de données qualitatives.

Trois régions ont été choisies de façon à représenter une diversité de contexte : Montréal comme région urbaine, Trois-Rivières en qualité de ville principale d'une région manufacturière, Rimouski-Neigette et le Témiscouata à titre de MRC d'une région ressource (voir annexe 3).

La réalisation de sept groupes de discussion au printemps 2025 (avril-mai) a permis de rencontrer 45 citoyennes et citoyens touchés à des degrés divers par des difficultés en matière de logement et d'alimentation.

Tableau 2. Caractéristiques des personnes ayant participé aux groupes de discussion

SEXE		TYPE DE LOGEMENT		LIEU DE RÉSIDENCE	
Femme	18	Appartement sur le marché privé	14	Trois-Rivières	12
Homme	27	HLM	9	Montréal	20
		PSL dans le privé ou en maison de chambres	12	Bas-Saint-Laurent	13
		Propriétaire	1		
		Sans domicile fixe	9		

Cet échantillon visait la diversification des situations de logement vécues par des adultes à faible revenu, sans toutefois pouvoir prétendre à l'exhaustivité, étant donné sa taille modeste et son mode de recrutement. Il a paru important de documenter les expériences vécues aussi bien dans des logements du marché privé que dans des logements sociaux (HLM et PSL) ainsi que dans des situations d'itinérance passées ou présentes (d'où la surreprésentation d'hommes). Deux femmes figuraient parmi les neuf personnes en situation d'itinérance rencontrées, l'une en situation visible et

l'autre en situation cachée. La grande majorité des participants et participantes étaient des personnes seules (quelques-unes habitaient avec un parent ou chez une personne non apparentée). Différents types de ménages étaient représentés, dont des couples sans enfant et quelques familles (monoparentales, recomposées ou nucléaires). Pour environ les trois quarts des personnes (34) ayant participé aux groupes de discussion, la principale source de revenu provenait de prestations gouvernementales (prestations d'assistance sociale, pension de vieillesse ou rente de retraite et prestations d'invalidité). Quelques personnes (7) percevaient également ou seulement des revenus d'emploi. Pour quelques autres (6), la source de revenu n'était pas connue ou bien aucun revenu n'était perçu. Enfin, toutes les catégories d'âge entre 20 et 77 ans étaient représentées.

Le recrutement des personnes participantes a été effectué par l'intermédiaire d'organisations desservant des clientèles susceptibles d'éprouver des difficultés de logement et/ou de l'insécurité alimentaire comme les comités logement, les banques alimentaires ainsi que des organismes communautaires offrant des services d'hébergement ou en alimentation. Une affiche présentant les critères et les conditions de participation était fournie au besoin (voir annexe 2).

Une dizaine d'entrevues ont été conduites auprès de responsables et d'intervenants terrain au sein d'organismes offrant de l'aide alimentaire ou du soutien au logement, en employabilité ou encore en alphabétisation. Comme ceux-ci étaient interrogés à titre de personnes-ressources, les propos issus de ces entrevues n'ont pas fait l'objet d'une transcription. Les informations partagées ont servi à enrichir le questionnement, les analyses ainsi que la description du contexte de leur région respective.

SE LOGER ET SE NOURRIR : DES DIFFICULTÉS INTERCONNECTÉES

Liens directs et indirects

La littérature mentionnée dans la section précédente invite à concevoir l'insécurité alimentaire comme l'une des conséquences des coûts trop élevés que représente le logement et à relier en particulier l'augmentation de l'insécurité alimentaire au Québec à la crise du logement qui y sévit. Cependant, peu d'analyses s'appuient sur des données à la fois quantitatives et qualitatives.

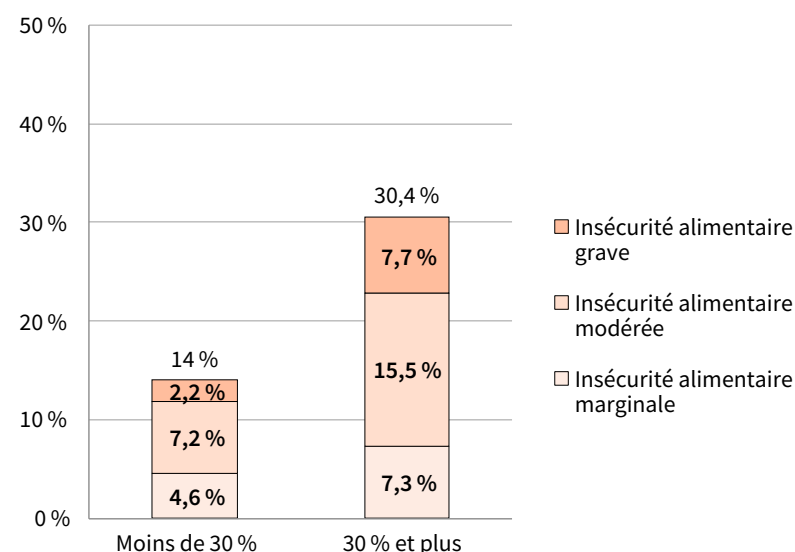
L'Enquête canadienne sur le revenu a permis de croiser des variables relatives à l'insécurité alimentaire selon trois degrés d'intensité (marginale, modérée et grave) avec plusieurs indicateurs de logement. Des données qualitatives obtenues au moyen de groupes de discussion complètent l'analyse. Les témoignages recueillis apportent des exemples concrets ainsi que des clés de compréhension des phénomènes étudiés. Les résultats suivants sont présentés en mettant en perspective ces deux types de données, appuyées par la littérature selon la pertinence.

Les liens entre diverses manifestations d'un logement inadéquat, aussi appelées difficultés de logement, et l'insécurité alimentaire sont examinés sous les angles de l'abordabilité, de la disponibilité et de la qualité des logements.

Coût inabordable, insécurité alimentaire et stress

Selon les données de l'ECR examinées dans le cadre de cette étude, en 2022, l'insécurité alimentaire touchait deux fois plus les personnes habitant un logement inabordable (30,4 %) que les personnes vivant dans un logement abordable (14 %). Elle concernait donc près du tiers de la population québécoise occupant un logement dit inabordable, c'est-à-dire consacrant 30 % ou plus de leur revenu pour se loger : plus précisément, 7,3 % étaient en insécurité alimentaire marginale, 15,5 % modérée et 7,7 % grave (figure 3).

Figure 3. Population en insécurité alimentaire selon la part du revenu total consacrée aux frais de logement, Québec, 2022



Note : Pour l'ensemble des personnes dans les ménages privés.

Source : Analyse de l'Observatoire québécois des inégalités basée sur les fichiers maîtres de l'Enquête canadienne sur le revenu.

Il convient toutefois de se pencher aussi sur ces personnes qui, bien qu'occupant un logement dit abordable, vivent tout de même une situation d'insécurité alimentaire. La décomposition du taux d'effort (non illustré, voir le tableau 3 en annexe) montre que 20,2 % des personnes consacrant entre 15 % et moins de 30 % de leur revenu pour se loger vivent de l'insécurité alimentaire, alors que c'est le cas pour 10,8 % de celles dont la part du revenu consacré aux frais de logement est inférieure à 15 %. Ces données indiquent que si l'inabordabilité du logement accroît le risque de se trouver en insécurité alimentaire, l'abordabilité du logement ne représente pas pour autant une garantie de sécurité alimentaire.

Les montants disponibles pour les autres biens de consommation une fois les frais de logement acquittés dépendent évidemment du niveau de revenu. Il est donc possible que des personnes se trouvent en situation de pauvreté tout en consacrant moins de 30 % de leur revenu pour se loger.

De plus, les statistiques relatives au taux d'effort tendent à masquer d'autres difficultés attachées au logement, comme cela est développé plus loin. Derrière le concept de l'abordabilité et l'indicateur du taux d'effort tel qu'il est construit se cachent des compromis sur la qualité de l'habitation, ainsi que d'autres études l'ont souligné⁷³, sur la stabilité d'occupation, sur la sécurité des occupants et occupantes et en définitive sur leur santé et leur bien-être.

Pour les personnes rencontrées dans les groupes de discussion qui résident dans le marché privé, le coût défrayé pour le logement est directement relié à leurs difficultés à s'alimenter adéquatement, en particulier vers la fin du mois. Cette pression financière se distingue dans notre échantillon de celle relatée par les locataires de logements sociaux. En effet, plusieurs ont témoigné de la marge de manœuvre financière que le paiement d'un loyer modique permet pour, par exemple, l'achat de médicaments et le recours à des soins de santé ainsi que la nourriture, et ont souligné l'avantage d'une stabilité d'occupation. Ce constat fait écho aux résultats de la recherche menée par Janie Houle et son équipe sur les retombées du logement social, qui démontrent que celui-ci réduit notamment l'instabilité résidentielle⁷⁴.

La situation financière des bénéficiaires d'un logement social, surtout destiné aux personnes à faible revenu, demeure néanmoins précaire. Le témoignage suivant souligne la contribution indispensable du prix modique du loyer, des allocations familiales et de l'aide alimentaire dans le budget familial, qui ne laisse toutefois pas beaucoup de place aux imprévus :

« Grâce à mes enfants, le 20 du mois on a de l'argent. Si j'étais seul, peut-être que j'aurais des difficultés. Ça me donne environ 500 \$ par enfant. Jusqu'à dernièrement j'avais 1500 le 20, mais maintenant vu que mon fils est adulte j'ai seulement 1000, mais ce 1000-là, plus à peu près mon 900 [...] d'aide sociale, jumelé avec les banques alimentaires puis ma capacité à faire des recettes, à cuisiner, on mange très bien chez nous. [...] Aussi, parfois quand l'auto brise, la carte de crédit est ben ben ben essentielle parce que je peux réparer sur

73. Charlotte Spring et Marit Rosol (2022). « Pay the rent or feed the kids » : A scoping review of the 'housingfood insecurity nexus' in Canada. DOI: 10.31235/osf.io/wd87b

74. Janie Houle et al. (2023). *Logement social et ses effets*, Action concertée – Programme de recherche sur la pauvreté et l'exclusion sociale, phase 4, Montréal, Chaire de recherche sur la réduction des inégalités sociales de santé.

le crédit et aux rentrées d'argent je remets sur ma carte crédit. Donc c'est sûr que je pourrais pas avoir un auto si j'avais pas de carte de crédit [...]»

Père de famille monoparentale, habite avec ses enfants dans un HLM (maison)

Mais l'insuffisance des revenus jumelée à l'augmentation du coût de la vie fait que même dans une habitation à loyer modique, des personnes peuvent éprouver des difficultés similaires aux locataires sur le marché privé. C'est ce qu'exprime cette participante à la retraite :

« Tout augmente, mais ils augmentent pas les situations financières t'sais. Faque tu peux pas compenser à payer ton loyer et payer ton épicerie [...] Tu veux avoir un toit sur la tête ! Mais tu ne peux pas manger comme tu veux parce que faut que tu payes pour avoir ton toit sur la tête. »

Femme à la retraite, habite un HLM

Le coût excessif du loyer par rapport au revenu disponible génère beaucoup de stress aux dires de nombreux participants et participantes. Ce stress peut être occasionné non seulement par le prix du loyer, mais aussi par les **hausse de loyer**, et parfois entraîner des problèmes de santé.

« (...) ils m'ont augmentée de 260 [dollars] il y a 2 ans, 120 l'année passée et 69, là. [...] J'ai pas d'internet, pas de téléphone à part mon flip flop, c'est 20 piasses par mois, t'as pas de données, pis là avec les augmentations [répète les montants], ça fait que je suis rendue à la banque alimentaire en bas. J'y arrive pas. Puis je mange mal, j'ai engraisé je mange des chips, je mange des affaires que je mangeais pas avant parce que c'est trop cher. Je mange ce que la banque alimentaire me donne. Elle met des cochonneries souvent, on mange ça, on a que ça. [...] ça amène la maladie. Je suis rendue à faire du diabète à cause de ça depuis 3 ans, t'sais. »

Femme, loue un appartement dans une coop

« Ah c'est cher, c'est un logement que je paie moi-même. Ça commence à être assez cher et anxiogène surtout. Depuis quelques années c'est 40 piasses à chaque année, ça va vite. [...] C'est stressant. Les logements c'est rendu stressant. Ça augmente tout le temps. »

« [...] je me dis dans 10 ans comment je vais vivre ça. T'sais, j'ai pas une sécurité de logement partout là. Je n'ai pas une sécurité... de finir mes jours tranquillement, commencer à avoir la paix intérieure, c'est au jour le jour, une paix intérieure ce serait le fun, ne pas se casser la tête. [Pourquoi vous dites que vous n'avez pas de sécurité de logement ?] Dans le sens ne pas avoir de sécurité, ça peut augmenter tout le temps, je vas-tu être capable, je vas-tu pouvoir manger, [...] je vas-tu laisser mon auto... ? »

Homme à la retraite, loue un appartement dans le privé

Comme dans la situation de ce retraité, dont les revenus se situent par ailleurs juste au-delà de l'admissibilité à l'allocation-logement et au dépannage alimentaire, l'inabondabilité financière du logement finit par générer une insécurité généralisée.

Pénurie de logements, immobilité ou mobilité contraintes, et santé mentale

L'abordabilité et la disponibilité des logements sont étroitement liées. Comme dans l'ensemble du Québec, les taux d'inoccupation observés dans les territoires investigués sont faibles, tout particulièrement à Trois-Rivières et à Rimouski où ils se sont situés en dessous de 1 % ces dernières années (voir les fiches en annexe).

Dans ce contexte, disposer d'un réseau social et bénéficier du bouche-à-oreille constituent des avantages considérables. S'il semble encore possible de louer un logement en bon état en dessous des prix du marché, les participants et participantes aux discussions de groupe dans chaque territoire ont surtout expliqué être confrontés tantôt à la cherté des logements disponibles (ou le manque de logements

accessibles financièrement), tantôt à la quasi-absence de logements vacants. Plusieurs expliquent leur situation alimentaire par le coût élevé de leur loyer associé à une pénurie de logements dans leur région, comme l'illustre ce témoignage :

«[...] ça a été très difficile de se trouver un logement, surtout comme ça, à la dernière minute. [...] L'alimentation, c'est sûr que là, c'est très difficile parce que les logements sont déjà très très chers. [...] Ce qui fait que ce qu'il nous reste pour manger, ben tu ne manges presque pas. Parce que tu le mets dans l'essence, tu le mets dans... Quand t'arrives à l'épicerie, c'est le dernier sur ta liste. Tu paies tes comptes, l'essence, et là, l'épicerie, on mange du pain et du beurre de peanut. [Sa conjointe:] Ou des ramens.»

Homme, loue un appartement dans le privé (avec sa conjointe)

Cette situation de pénurie entraîne des effets délétères sur les conditions de logement et, encore une fois, sur la santé. L'une de ces conséquences est de rester **captif ou captive d'un logement** ou d'un environnement physique ou social inadéquat.

«Le pire c'est que tu ne peux même pas te permettre vraiment de dire bon, je vais déménager. C'est tellement dur d'avoir un logement. Moi ça m'a pris une coupe de mois avant d'être capable d'avoir celui-là, soit ils sont tout le temps trop cher, ou ben donc... C'est pas évident.»

Jeune femme, loue un appartement subventionné (PSL) dans le privé

«On ne peut pas déménager. J'aimerais habiter une place moins ensoleillée, plus à l'ombre, un petit peu plus grand.»

Homme à la retraite, loue un appartement dans le privé

«Quand je suis partie de là, ma sœur me disait que dans le bloc où je suis, tu vas être plus en sécurité. J'avais un couple d'amis que

j'étais en chicane avec la fille, son chum venait chez nous et sacrait des coups de pied dans ma boîte à malle. Quand je suis partie de là, je m'en suis venue chez ma sœur, je restais juste en dessous de chez eux. [...] J'ai été 7 ans subventionnée avant que j'aie mon HLM.»

Femme à la retraite, habite un HLM

Tandis que plusieurs se sentent dans l'impossibilité de quitter leur logement, d'autres vivent dans la peur de ne plus pouvoir l'habiter. La **crainte de perdre leur logement** est palpable chez certaines personnes rencontrées. L'une d'entre elles l'exprime ainsi :

«Puis te dire: on est tous à un pas de la rue, s'il se passe de quoi, comment je vais me trouver quelque chose d'autre, il y a rien, ça va être super difficile, c'est 10 ans d'attente pour...»

Jeune femme, loue un studio dans le privé

La **perte de son logement** est susceptible d'intensifier le niveau de stress. C'est l'expérience vécue par une participante à la retraite qui a fait face avec son mari à l'expulsion de leur logement en raison d'un litige. Celle-ci a confié au groupe avoir entretenu des idées suicidaires après plusieurs mois passés dans un hébergement temporaire avec des possibilités très limitées de cuisiner et peu de perspectives de trouver un logement à un prix raisonnable. D'ailleurs, une étude souligne la surreprésentation de personnes déclarant une santé mentale mauvaise ou passable parmi les personnes expulsées⁷⁵.

Toutes sortes de raisons peuvent conduire à la perte de son logement, puis à l'insécurité alimentaire. Mais une fois en situation d'itinérance, les liens s'embrouillent, d'autant plus lorsque la **consommation de substances psychoactives** entre en ligne de compte.

75. Statistique Canada (12 avril 2024). Les personnes récemment expulsées ont tendance à être plus jeunes, à avoir des difficultés financières et à faire peu confiance aux autres, *Le Quotidien*, n° 11-001-X au catalogue.

Des participants ayant été ou étant en situation d'itinérance chronique l'expliquent :

« Quand je me mets à stresser, malheureusement, je me mets à boire, à aller à la SQDC... [...] je me suis ramassé à l'hôpital parce que j'avais pas mangé pendant 5 jours. Et j'étais déshydraté, et j'avais attrapé un virus un type de gastro. En plus de mon problème d'alcool et de drogue, là j'ai pris l'initiative d'aller chercher de l'aide [...]. J'ai été 3 mois... 3 mois à bien aller. Et malheureusement, dès que le stress embarque, là, oups ! Là, je craque, j'ai besoin de ça pour me calmer. »

Homme, loue un appartement au privé (« pas neuf »)

[Est-ce que vous voyez un lien entre le fait que vous êtes dans la rue et le fait d'avoir de la misère à vous nourrir ou... ?]

« Non, c'est ce que je vous dis moi. Je dirais même que quelqu'un qui est en appartement dans certains autres quartiers que le centre-ville, parce que les ressources sont toutes ici, il va avoir tendance même à avoir plus de misère s'il est en logement. Parce que là si tu es dans la rue, il y a du monde qui donne à manger à toutes les semaines dans le coin [...], même ailleurs, y en a qui passe avec des sandwiches, des lunchs, du McDo [...]. [...] C'est incroyable comment ya de ressources. À part ceux qui improvisent et qui arrêtent des fois sur le trottoir qui peuvent donner de la nourriture. Ça arrive souvent ça aussi. C'est pour ça que je vous dis que je ne ferais pas le lien avec le fait d'être dans la rue parce que si tu veux vraiment, tu manges plus. Le problème est plus lié à la consommation je vous dis. Quelqu'un qui va consommer, il passe tout son argent là-dedans, oui, il pourrait encore manger, mais des fois sur la consommation, on est confus, on est perdu, on mange plus, on boit plus, on est déshydraté. Là tu perds tes affaires, tu oublies tes sacs, tu es complètement désorganisé. »

Homme, en situation d'itinérance (longue date)

« Honnêtement, c'est pas une question de manger à ma faim. C'est plus une question... Je ramène la consommation là-dedans. Moi, quand je consomme, j'ai comme pas nécessairement faim. C'est on and off, aussi. Ça revient, ça part. Des fois, je peux passer des jours sans manger. Puis après, l'envie va prendre... C'est vraiment... C'est variable. C'est jamais constant. »

Homme, en situation d'itinérance (travailleur saisonnier)

« L'itinérance [...] ça n'a pas de lien avec la nourriture. Il y a des haltes de nuit aussi où est-ce qu'ils vont donner des sandwiches et si tu peux pas rentrer, ils vont te permettre de rentrer prendre un café puis des sandwiches pareil. »

Homme, en situation d'itinérance (2 ans)

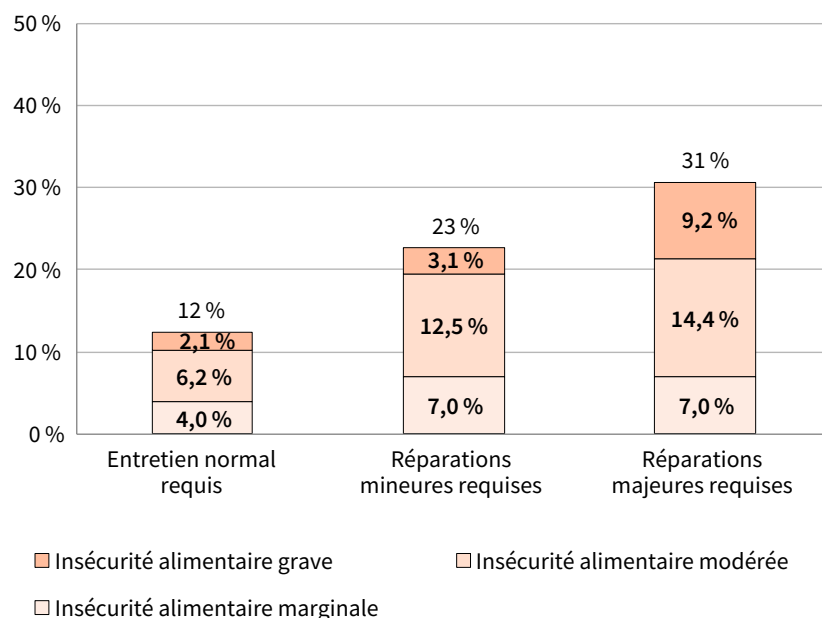
Mauvais état du logement, insécurité résidentielle et alimentaire, méfaits sur la santé

Besoin de réparations majeures

Le besoin de réparation des logements peut également se révéler un indicateur du risque d'insécurité alimentaire. En effet, le taux d'insécurité alimentaire s'élevait à 31 % chez les personnes mentionnant vivre dans un logement nécessitant des réparations majeures, contre 23 % de celles déclarant un besoin de réparations mineures et 12 % de celles résidant dans un logement requérant seulement un entretien régulier (figure 4).

C'est donc **près de 1 personne sur 3 occupant un logement en mauvais état qui vivait une forme ou une autre d'insécurité alimentaire en 2022 au Québec**. Cela représente une hausse marquée comparativement à 2021 où 1 personne sur 4 (25 %, non illustré) se trouvait dans cette situation.

Figure 4. Population en insécurité alimentaire selon l'état du logement, Québec, 2022



Note : Pour l'ensemble des personnes dans les ménages privés.

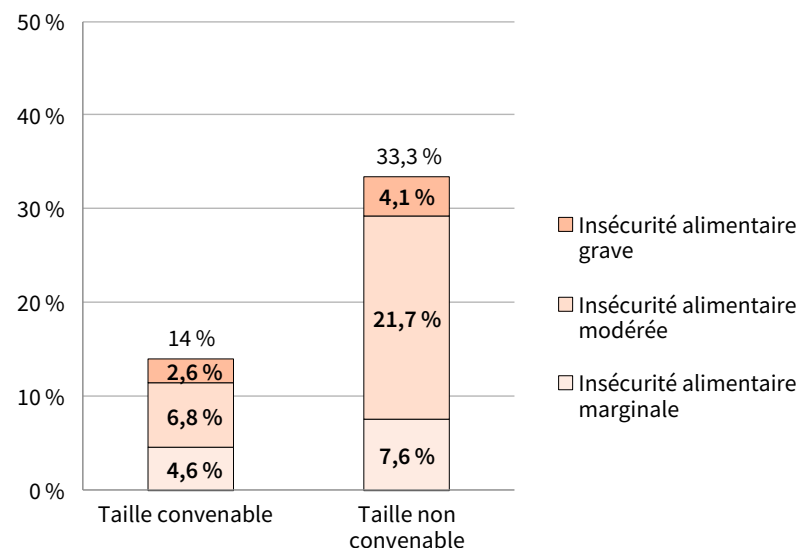
Source : Analyse de l'Observatoire québécois des inégalités basée sur le fichier de microdonnées à grande diffusion de l'Enquête canadienne sur le revenu.

La mauvaise qualité du logement semble également associée à la sévérité de l'insécurité alimentaire. Effectivement, **9,2 % des personnes occupant un logement qui requiert des réparations majeures se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire grave**. L'analyse statistique indique que les personnes dont le logement ne nécessite qu'un entretien régulier ou seulement des réparations mineures présentent environ 76 % moins de probabilité de vivre la forme sévère de l'insécurité alimentaire par rapport à celles qui occupent un logement exigeant des réparations majeures. Autrement dit, **les personnes habitant dans un logement en mauvais état s'avèrent davantage à risque de se trouver en situation d'insécurité alimentaire grave** comparativement à celles dont le logement est de qualité adéquate.

Taille insuffisante du logement

Le tiers des personnes qui occupent un logement de taille insuffisante vivent une situation d'insécurité alimentaire, dont **21,7 % une situation d'insécurité alimentaire modérée** (figure 5). Est jugé de taille non convenable un logement qui ne satisfait pas à la Norme nationale d'occupation (NNO), c'est-à-dire qui compte un nombre de chambres à coucher insuffisant pour la taille et la composition du ménage.

Figure 5. Population en insécurité alimentaire selon la taille du logement, Québec, 2022



Note : Pour l'ensemble des personnes dans les ménages privés.

Source : Analyse de l'Observatoire québécois des inégalités basée sur le fichier de microdonnées à grande diffusion de l'Enquête canadienne sur le revenu.

La régression logistique indique une forte corrélation entre le fait de vivre dans un logement de taille non convenable et la probabilité de se trouver en insécurité alimentaire. **Les personnes habitant un logement trop petit présentent 44 % plus de chance de se trouver dans cette situation que celles occupant un logement de taille convenable.**

Les compromis sur la qualité des logements (faible qualité ou taille insuffisante) sont également mentionnés dans la littérature⁷⁶. Le rapport 2015 de la Direction de santé publique de Montréal soulignait l'**imbrication des enjeux de salubrité et d'abordabilité**: « [...] on ne peut agir sur la salubrité en ignorant l'enjeu de l'abordabilité. Le prix élevé des logements contraint certaines personnes à demeurer dans un logement insalubre, faute de pouvoir trouver un logement adéquat à prix abordable⁷⁷. »

Les propos recueillis dans les groupes de discussion montrent que l'insuffisance de revenu ou le manque d'accessibilité financière des logements disponibles amènent les personnes à occuper des logements en mauvais état ou mal équipés, et à y rester.

«J'ai de la moisissure [...] J'ai un évier que j'ai de l'eau froide, mais l'eau chaude ne coule pas. Et je ne peux pas brancher mon lave-vaisselle, donc il faut que je prenne une chaudière et la remplir d'eau chaude dans ma salle de bain, la vider dans mon lavabo pour que je puisse faire ma vaisselle à la main. [...] Puis j'ai mon perron en arrière qui est tellement délabré qu'il faut passer par en avant. Parce qu'en arrière, il risque de tomber. Hum... J'attends les réparations depuis... 3 ans. Ça s'est jamais fait.»

Mère de famille, habite avec ses enfants et son conjoint un appartement dans le privé

Nombre de participants et participantes décrivent des réparations non faites ou bâclées (en particulier après un dégât d'eau) ainsi que des défauts (par exemple de l'installation électrique) posant des risques pour la sécurité des lieux. Les témoignages suivants indiquent aussi comment de tels problèmes peuvent se répercuter sur la santé des occupants et occupantes :

«[...] je ne sais pas justement si ça a un rapport avec la moisissure ou heu... une autre affaire là, mais chez nous, je me gratte tout le temps. Ya ma peau qui est sèche aussi, mais c'est pas normal là. Regarde ici je ne me gratte pas là. Chez nous, je vais m'asseoir, je me gratte partout, tout le temps, tout le temps.»

Femme à la retraite, loue un appartement dans le privé (en attente d'un HLM depuis 3 ans)

«[...] depuis un bout, je tousse, pis je tousse, pis j'ai de la misère. Aussitôt que je sors de chez nous je suis bien. Je suis sûre que ça a rapport avec la moisissure. Mes enfants aussi ont commencé à mal filer [...] ils toussent et ont de la misère des fois à respirer.»

Mère de famille, habite avec ses enfants et son conjoint un appartement dans le privé

«[...] toux, les champignons, l'eau heu... il y a eu un dégât d'eau dans la deuxième chambre pis ya plus de mur, on est sur des lattes de bois. C'est loin de sentir bon. La locataire au-dessus, mais la niaiseuse, elle s'amuse à ouvrir le bain là, et elle fait couler le bain, ça coule tout en bas, pis là c'est nous autres qui est obligé de tout ramasser, c'est vraiment pas comique.»

Mère de famille, hébergée chez son compagnon dans le privé (en attente d'un HLM)

«[...] ça fait un an que je [couche] dans ce divan-lit, puis à chaque fois que je me lève, je me gratte tout le temps, sur les jambes, sur les bras. Des fois, je pense que le lit, il est peut-être sale. Je l'ai lavé cette semaine. Je l'ai relavé, il est propre. Mais c'est peut-être quelque chose qui est dans le matelas. [...]»

Jeune homme, en colocation au sous-sol d'un appartement dans le privé

76. Maud Emmanuelle Labesse et al. (2021). *Logement et inégalités sociales de santé en temps de COVID-19: des stratégies pour des logements abordables et de qualité*, INSPQ, Québec, p. 3-4.

77. Marie-France Raynault, Simon Tessier et François Thérien (2015). *Pour des logements salubres et abordables*, Rapport du directeur de santé publique de Montréal, CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal / Direction régionale de santé publique, p. 11.

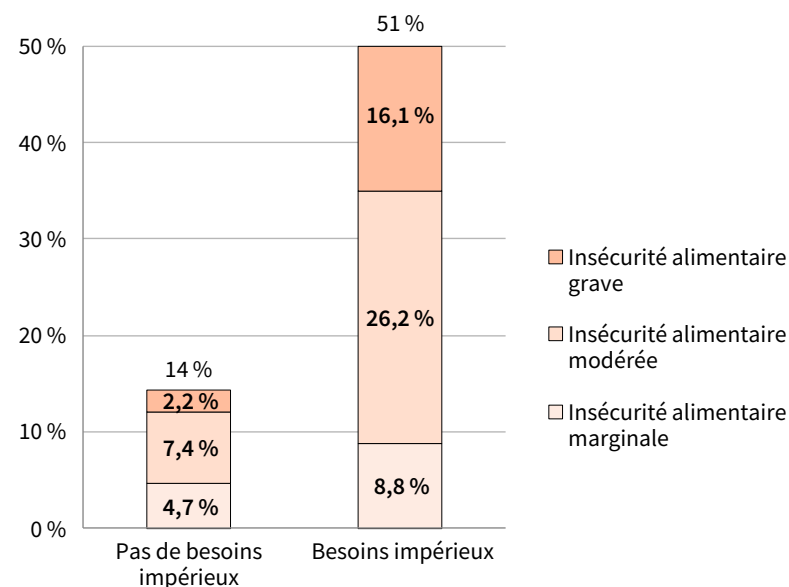
Besoins impérieux en matière de logement et insécurité alimentaire

La situation de besoins impérieux en matière de logement représente un indicateur synthétisant le manque de qualité, d'abordabilité et de disponibilité. Un ménage connaît une situation de besoins impérieux en matière de logement :

- s'il vit dans un logement qui ne remplit pas au moins l'un des indicateurs de qualité (logement ne nécessitant pas de réparations majeures), d'abordabilité (moins de 30 % du revenu est consacré aux frais de logement) ou de taille du logement (taille convenable compte tenu des besoins du ménage)
- et s'il devait consacrer 30 % ou plus de son revenu total avant impôt pour payer le loyer médian d'un autre logement répondant à ces trois indicateurs dans sa localité.

En 2022, au Québec, la moitié des personnes en situation de besoins impérieux vivaient aussi de l'insécurité alimentaire, notamment à un degré grave (16,1 %) ou à un degré modéré (26,2 %). Les situations de besoins impérieux et d'insécurité alimentaire paraissent ainsi étroitement associées, ce que confirme l'analyse de régression. Par ailleurs, cette situation s'est sans doute aggravée au regard du portrait de l'insécurité alimentaire à Montréal en 2020 qui établissait que 37,8 % des personnes ayant des besoins impérieux en matière de logement vivaient de l'insécurité alimentaire, contre 13,2 % de celles qui n'éprouvaient pas de besoins impérieux⁷⁸.

Figure 6. Population en insécurité alimentaire selon la situation de besoins impérieux en matière de logement, Québec, 2022



Note : Pour l'ensemble des personnes dans les ménages privés.

Source : Analyse de l'Observatoire québécois des inégalités basée sur le fichier de microdonnées à grande diffusion de l'Enquête canadienne sur le revenu.

L'expérience de besoins impérieux en matière de logement exerce une influence négative sur l'état de santé. D'après une analyse des données issues de l'édition 2021 de l'Enquête canadienne sur le logement, la proportion de personnes évaluant leur état de santé général comme passable ou mauvais s'avérait trois fois plus élevée chez les personnes ayant des besoins impérieux (30 %) que chez celles qui n'en avaient pas (11 %)⁷⁹. En matière de santé mentale, c'était le double (21 % contre 10 %).

78. Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (2024). *Portrait de l'insécurité alimentaire à Montréal en 2020*, Québec, p. 15.

79. Geoffroy Boucher et Sandy Torres (2024). *L'influence du patrimoine sur les inégalités sociales de santé*, Montréal, Observatoire québécois des inégalités, p. 15-17.

Insécurité résidentielle et avenir bouché

En définitive, chacun des indicateurs statistiques d'abordabilité, de disponibilité et de qualité examinés éclairent chacun un aspect de l'insécurité résidentielle. Les propos recueillis auprès de citoyens et citoyennes vulnérables montrent que celle-ci peut prendre sa source non seulement dans l'insuffisance des revenus et l'inabordabilité des logements, la rareté de logements locatifs et de logements sociaux en particulier et le mauvais état du logement, mais aussi dans les problèmes de sécurité générés par des défauts ou un voisinage délinquant, ou encore dans un statut d'occupation fragilisé par l'absence de documents officiels.

Ainsi, l'insécurité résidentielle recouvre des formes plurielles. Au regard des témoignages recueillis, elle finit par menacer le bien-être en général et hypothéquer les chances d'une vie meilleure. Ces extraits choisis le démontrent :

«[...] vous êtes toujours sur le qui-vive. C'est ça qu'on vit en ce moment. »

Femme proche de la retraite, habite dans un HLM

« On vit pas! Je vis pas! J'ai aucun fun! »

Femme, loue un appartement dans une coop

« Ça devient comme un genre de prison intérieure dans laquelle je vis. Pis de venir manger ma pomme ici, ça vient aplanir... »

Homme, loue une chambre PSL (5 ans)

« On a aucune possibilité de faire des économies pour un projet d'avenir quelconque. »

Jeune femme, loue un studio dans le privé



Vivre dans un logement inadéquat: qu'est-ce que ça signifie d'autre ?

Au-delà des indicateurs statistiques, les témoignages suivants illustrent un éventail plus large de manifestations de la précarité résidentielle.



Subir une gestion déficiente de l'habitat

Que la propriété relève d'un particulier, d'une société de gestion, d'un organisme à but non lucratif ou encore d'un office d'habitation, une gestion déficiente se traduit par un manque de suivi des demandes, des besoins insatisfaits de réparations et des risques de sinistres, entre autres difficultés.

« Chez moi, ce n'est pas isolé. Mettons, on met la main sous la porte patio, on sent le froid, hiver comme été. Ils viennent à un moment donné, une compagnie, je ne sais pas trop, pour calfeutrer les fenêtres et tout ça, bien moi j'ai pas eu droit parce que je suis chauffé et éclairé. L'hiver les planchers sont toujours froids, pis ils font rien. Ça a au-dessus de 40 ans ce bloc-là, ils ne font rien, absolument rien. »

Femme proche de la retraite, loue un appartement dans le privé, en attente d'un HLM

« Quand il y a eu le dégât d'eau, c'était l'année passée. [...] Il était supposé faire les travaux cet été, mais il les a faits cette année, au début de l'hiver. [...] Le gars, ça lui a pris 3 mois pour installer la douche! »

Homme, loue un appartement au privé (« pas neuf »)

[...] il mouillait pis qui mouillait pis qui mouillait. Nous autres, le sous-sol, il était plein d'eau. Pis une chance ça a pas touché à mes affaires, j'aurais perdu tout. On a fait venir quelqu'un, mais parce que ça a l'air qu'il y a une place où que l'eau tombe. Pis ça a l'air qu'ils ont même pas changé ça. Fait que c'est pour ça que l'eau montait, montait, montait. Pis c'était direct dans le sous-sol. Au moins, une chance que c'était pas dans mon côté. »

Jeune homme, en colocation au sous-sol d'un appartement dans le privé

«ici j'ai un monsieur qui est hésitant à acheter des fruits. Il est écrit: la nourriture est tellement chère que je suis obligé de faire du lèche-vitrine pour me nourrir. [C'est un jeu de mots?] Oui, oui [rires].

«En bas j'ai une maman avec son petit. Le petit dit: maman j'ai faim. Elle dit: je ne peux pas acheter de la bonne nourriture, désolé mon fils. Après ça elle dit: mais je peux aller vendre des cannettes pour que tu manges un sandwich.

«[...] Ici j'ai un itinérant qui regarde une maison abandonnée. Parce qu'il y a beaucoup de maisons abandonnées un peu partout au Québec. Pis au lieu de les prendre, de les rénover, de les louer pour les personnes qui sont dans la rue, pour les familles, ben ils les laissent en abandon. [...] le sans-abri, il dit: oh la belle maison, c'est dommage qu'elle soit abandonnée, j'aurais resté ici à la place de la rue. C'est une réalité.

«Ici j'ai mon bloc appartement. Avec mon propriétaire qui a full de cash autour de lui. Il est marqué: youpi! payez, pis moi je répare pas. Et ça j'ai: Oh non j'ai plus d'eau. Le chauffage ne fonctionne pas. J'ai de la moisissure. Ma porte est brisée. Ma porte d'entrée ne ferme plus. Pis là j'ai mon propriétaire avec full d'argent qui est comme yeah!»



«[...] on m'a fait des plaintes sur le bruit, qui étaient vraiment déraisonnables. Je reste dans le même building qu'elle. L'insonorisation, c'est pitoyable. [Elle:] Ouais, des murs de cartons... [...] Au point qu'ils le marquent dans la mise en demeure : « puisque c'est très mal isolé, vous devez... » Puis moi là si je tape normalement sur un laptop, ça cogne [agent de maintenance qui vit à l'étage au-dessus], si je brasse mon café [...], ça fait ting ting ting, ça cogne. [...] Ils ont rentrés les vidanges à l'intérieur du building en pleine canicule pendant des semaines jusqu'à temps que moi je prenne la résolution de les sortir à chaque soir. Ils ont mis full de mises en demeure contre les locataires. »

Jeune homme, loue un studio dans le privé

Cohabiter avec le bruit et des comportements à risque

Si le voisinage est souvent synonyme d'entraide, il peut aussi se révéler une source de nuisances parfois délétères pour la santé mentale et générer un sentiment d'insécurité.

« C'est sûr que rester dans un HLM, c'est pratique. Par rapport au coût, comme je disais tout à l'heure. Sauf que moi, ce que je reproche au HLM, c'est que c'est pas insonorisé, [...] ça me tente pas de rentrer chez nous, puis d'entendre la vie du voisin. »

Homme à la retraite, habite un HLM

«[...] même si je suis chez nous, les fenêtres et les portes barrées, ça crie, ça gueule, ça dit des affaires. Ça crie tellement fort des fois qu'on aurait dit qu'il était à côté de moi. Je suis obligée de monter le son de la TV [...] des fois il y a du monde qui sont en train de gueuler, ils sont sur le point de s'entretuer. Le monde autour font rien, ils n'appellent même pas la police. Moi ça a passé proche plusieurs fois, mais à chaque fois que j'étais sur le bord d'appeler la police, ça l'arrêtait. »

Jeune femme, loue un appartement PSL dans le privé

« Le code de vie, madame, quand il fait moins 20 degrés, il y en a pas beaucoup. Ça fume tous dans leur appartement. »

Homme, loue une chambre PSL, en attente d'un HLM

«[...] la nuit je dors pas toujours bien. Il y a des problèmes d'isolation dans les murs, faque ça finit par me monter dans le toupet. Et la consommation amène des comportements qui sont pas toujours propices à la cohabitation. Il y a beaucoup de gens qui se bitchent entre eux autres. »

Homme, loue une chambre PSL (5 ans)

Ne pas avoir de statut d'occupation

L'absence d'un statut d'occupation reconnu, c'est-à-dire être ni propriétaire ni locataire ni même colocataire de façon officielle, expose à une grande précarité résidentielle.

«[...] mon conjoint, lui, il a acheté la maison en 2021, mais mon nom n'est pas encore dessus. Alors, tu sais, je suis un peu dans l'insécurité de, si jamais on se sépare, ben, moi j'ai rien. [...] Avant, quand on a commencé à avoir la maison, moi aussi je participais au loyer. Pis, c'est quand même beaucoup. C'est quand même des bons montants. Pis, ça dépend souvent aussi du renouvellement qui s'en vient. [...] »

Mère de famille, habite avec ses enfants et son conjoint qui est propriétaire

«[...] on a été très chanceuses parce qu'ils nous ont fait un bail vu que ma cousine s'est en allée, pis que j'avais signé avec elle pis son conjoint. Pis là, je me ramassais tout seul comme signature. Elle m'a dit, [...] je peux te signer tout seul, c'est juste que le prochain propriétaire pourrait dire que t'es pas solvable. T'sais, vu que je reçois de l'aide sociale, pis que je suis tout seule sur le bail. Faque on a mis ma mère en premier. De cette façon, ça nous protège toutes les deux d'avoir un toit [sur la] tête. »

Mère de famille, habite avec sa mère un appartement dans le privé

«[...] je suis dans la rue. J'ai plus de loyer. J'ai deux chats. [silence] J'ai pas d'argent. [rires nerveux] Pis ça me coûte très, très cher. J'ai un locker qu'il faut que je paie, là, mais c'est 400 piasses [...]. »

Mère de famille, hébergée chez son compagnon dans le privé (en attente d'un HLM)

Portrait des profils à risque

Des données de l'ECR 2022 issues d'une compilation spéciale de Statistique Canada pour l'Observatoire montrent que l'insécurité alimentaire touche de façon disproportionnée certaines catégories de la population⁸⁰. L'analyse des microdonnées à grande diffusion réalisée dans le cadre de la présente étude permet de son côté d'examiner les caractéristiques des personnes doublement affectées par l'insécurité alimentaire et une ou plusieurs dimensions de logement inadéquat.

Profils les plus touchés par l'insécurité alimentaire

Plusieurs profils sont surreprésentés en comparaison du taux global d'insécurité alimentaire de 15,7 % enregistré en 2022 pour l'ensemble de la population, dont :

- les familles monoparentales (34 %), les personnes seules (20,2 %), les couples avec enfants (16,1 %) ;
- les personnes âgées de 25-34 ans (21,7 %), de 35-44 ans (20,1 %) et de 45-54 ans (17,2 %), par rapport aux 18-24 ans (15,8 %), aux 55-64 ans (10,9 %) et aux 65 ans et plus (7,8 %) ;
- 26,8 % pour les personnes s'identifiant à une minorité visible, contre 13,1 % pour celles qui n'appartiennent pas à une minorité visible.

Parmi les personnes âgées de 15 ans et plus, les personnes immigrantes présentent un taux d'insécurité alimentaire plus élevé (20,4 %) que les personnes nées au Canada (13 %). Par ailleurs, le niveau de scolarité semble influencer les taux d'insécurité alimentaire, qui s'établissent à 17,2 % chez les personnes faiblement scolarisées, comparativement à 12,2 % pour celles ayant une scolarité universitaire et à 14,9 % pour l'ensemble des personnes âgées de 15 ans et plus.

Quant à elles, les personnes autochtones vivant dans les communautés aussi bien que celles résidant hors des communautés sont surexposées au risque d'insécurité alimentaire en raison de revenus insuffisants, mais aussi d'un manque d'accès aux aliments et de leur coût élevé⁸¹.

Si le taux d'insécurité alimentaire est plus élevé dans les régions urbanisées (16,6 %), l'insécurité alimentaire est également bien présente en région rurale (13,7 %), en particulier dans sa forme grave⁸².

Perspective intersectionnelle

L'examen d'autres caractéristiques telles que le sexe des principaux soutiens de ménage montre peu de variations prises dans leur ensemble. Dans une perspective intersectionnelle toutefois, le croisement du genre avec d'autres variables met en évidence plusieurs particularités :

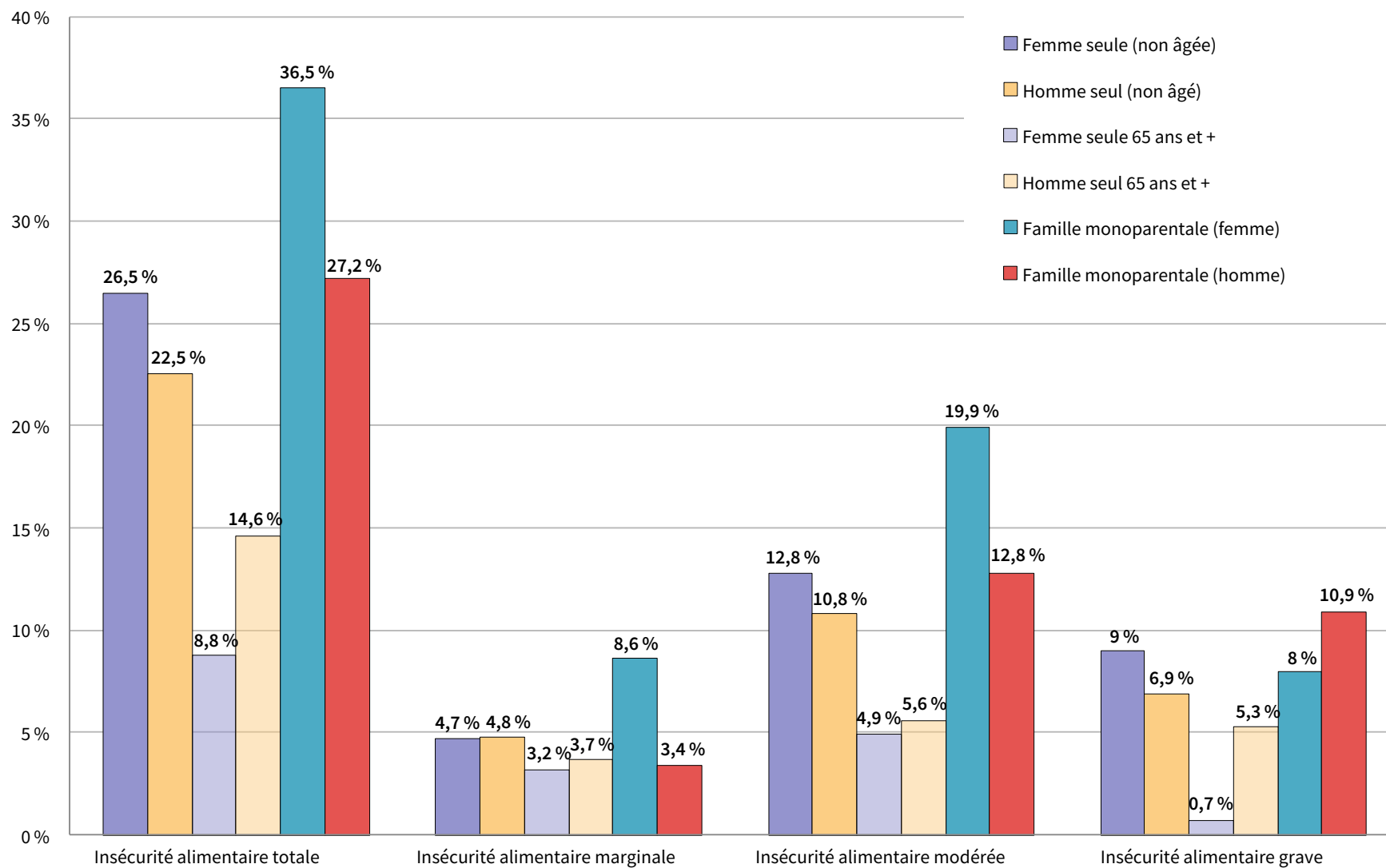
- **Les familles monoparentales avec une femme à leur tête** sont davantage touchées par l'insécurité alimentaire (36,5 %) que celles avec un homme comme parent (27,2 %), la différence s'amenuisant cependant pour la forme la plus sévère de l'insécurité alimentaire.
- **Les hommes seuls de 65 ans et plus** sont davantage exposés (14,6 %) à l'insécurité alimentaire que les femmes seules aînées (8,8 %).
- Par contre, **les femmes seules de moins de 65 ans** (26,5 %) présentent un taux d'insécurité alimentaire supérieur à celui de leurs homologues masculins (22,5 %).

80. Ce profil a fait l'objet d'une mise à jour avec les données de 2023 pour l'ensemble de la population. Voir Geoffroy Boucher et François Fournier (2025). L'insécurité alimentaire grave en forte hausse au Québec, *Observatoire québécois des inégalités* [En ligne].

81. Sandy Torres (2022). *Les personnes autochtones moins nanties pendant la pandémie : répercussions, besoins et perspectives*, Montréal, Observatoire québécois des inégalités, p. 38-40.

82. Chaire CACIS (2024). *Demander de l'aide alimentaire et après ? Le parcours de personnes qui demandent de l'aide alimentaire pour une première fois*, *Lumière sur la recherche au CRESPI*, 2.

Figure 7. Population en insécurité alimentaire, selon le sexe, le type de ménage et l'âge, Québec, 2022



Note : Pour l'ensemble des personnes dans les ménages privés.

Source : Analyse de l'Observatoire québécois des inégalités basée sur le fichier de microdonnées à grande diffusion de l'Enquête canadienne sur le revenu.

Effet explicatif du revenu

Au-delà des caractéristiques sociodémographiques, **le fait de vivre de l'insécurité alimentaire est étroitement associé au niveau de revenu**, comme diverses recherches l'ont montré⁸³. Une récente analyse de l'Observatoire a permis d'actualiser ce constat⁸⁴ :

- 28,2 % des personnes vivant dans un ménage à très faible revenu (premier quintile de revenu) se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire en 2022, contre 6,2 % des ménages avec les plus hauts revenus (cinquième quintile).
- L'insécurité alimentaire évolue en général selon un **gradient social** : plus le niveau de revenu des ménages augmente et moins ils sont susceptibles de vivre de l'insécurité alimentaire. L'année 2022 a toutefois enregistré une hausse marquée de l'insécurité alimentaire au milieu de la distribution des revenus pour les troisième et quatrième quintiles (respectivement 17,4 % et 14,9 %), rejoignant ainsi le taux enregistré pour le deuxième quintile (17,1 %). L'écart s'est creusé aux extrémités de l'échelle des revenus.
- Au regard de la source de revenu, même si les prestataires d'assistance sociale restent surreprésentés (37,5 %), les personnes ayant un revenu d'emploi ne sont pas pour autant épargnées (15,6 %).

L'analyse statistique de régression montre une association inverse entre le niveau de revenu et la probabilité d'insécurité alimentaire. Ainsi, plus le revenu augmente, plus la probabilité de se trouver en situation d'insécurité alimentaire diminue.

Ce risque apparaît un peu plus important pour le deuxième quintile de revenu comparativement au premier quintile. Il y a lieu de penser que ce dernier bénéficie davantage de soutien social. Au regard de l'insécurité alimentaire **grave**, tous les autres quintiles sont moins susceptibles d'y être exposés que les personnes à très faible revenu du premier quintile, et ce, en contrôlant l'effet des autres variables du modèle telles que l'âge, le sexe, le statut d'immigration, l'appartenance à une minorité visible et le type de ménage.

Effet explicatif du mode d'occupation

Les personnes locataires de leur logement étant surreprésentées parmi celles ayant les revenus les plus modestes, les jeunes ou encore les personnes seules, elles apparaissent plus vulnérables à l'insécurité alimentaire.

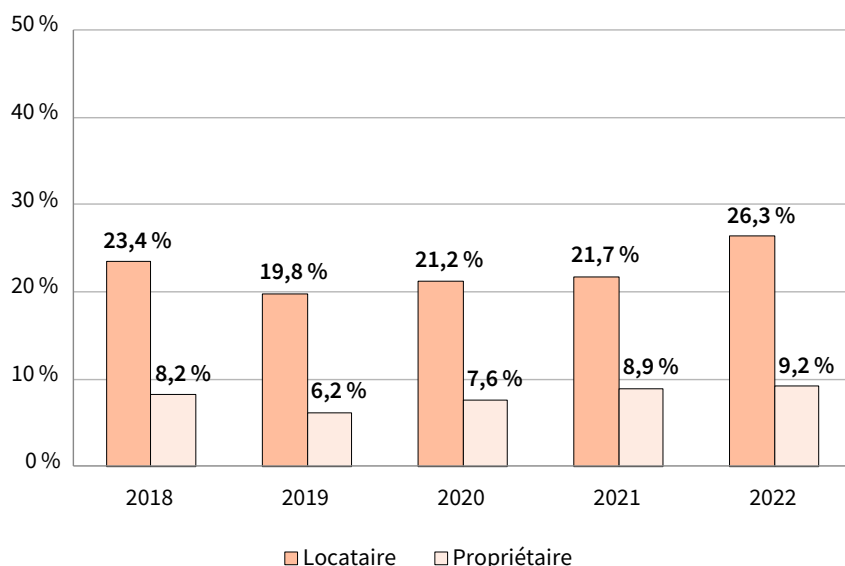
En 2022, les locataires présentaient des taux d'insécurité alimentaire, toutes formes confondues, presque trois fois plus élevés que ceux des personnes vivant dans un ménage propriétaire de son logement, soit 26,3 % contre 9,2 %. Comme l'illustre la figure 8, l'écart des taux entre locataires et propriétaires s'est même accru en 2022 en comparaison de 2018. Un autre portrait exploitant les données de 2020 indiquait des taux de 19,6 % pour les ménages locataires et de 8,3 % pour les propriétaires⁸⁵.

83. Sharon Kirkpatrick et Valerie Tarasuk (2011). Housing Circumstances are Associated with Household Food Access among Low-income Urban Families, *Journal of Urban Health*, 88(2), 284-296; Valerie Tarasuk, Tim Li et Andrée-Anne Fafard St-Germain (2022). *Insécurité alimentaire des ménages au Canada 2021*, PROOF / Université de Toronto, p. 20; François Fournier (2022). *La faim justifie des moyens*, Montréal, Observatoire québécois des inégalités; Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (2024). *Portrait de l'insécurité alimentaire à Montréal en 2020*, Québec.

84. Geoffroy Boucher (2024). *L'insécurité alimentaire gagne du terrain au sein de la classe moyenne québécoise*, Montréal, Observatoire québécois des inégalités.

85. Direction régionale de santé publique du CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (2024). *Portrait de l'insécurité alimentaire à Montréal en 2020*, Québec, p. 14.

Figure 8. Évolution de la part de la population en insécurité alimentaire selon le mode d'occupation, Québec, 2018-2022



Note : Pour les personnes âgées de 16 ans et plus (15 ans et plus en 2022) dans les ménages privés.

Source : Tableau personnalisé de Statistique Canada tiré de l'Enquête canadienne sur le revenu.

L'analyse statistique montre que, parmi toutes les caractéristiques considérées dans le modèle de régression logistique, **le fait d'être locataire augmente le plus fortement le risque de se trouver en situation d'insécurité alimentaire**. Plus précisément, les locataires ont 131 % plus de probabilité d'être en situation d'insécurité alimentaire que les propriétaires de leur logement.

Des études canadiennes récentes⁸⁶ confirment l'association entre le fait d'être propriétaire de son logement et une prévalence moindre de vivre de l'insécurité alimentaire par rapport aux locataires.

D'autres études ont cherché à expliquer cette différence. McIntyre et son équipe⁸⁷ ont démontré que 29 % de l'écart observé entre propriétaires et locataires dans la probabilité d'être en situation d'insécurité alimentaire reposait sur le fait d'être propriétaire, tandis que 71 % de l'écart observé était dû aux caractéristiques des ménages et au contexte. Cet effet protecteur de la propriété pourrait provenir de l'avantage économique que procure la détention de patrimoine, un avantage susceptible de donner un sentiment de sécurité et de contrôle. Cet effet peut se faire sentir plus largement sur la santé et le bien-être, comme une étude de l'Observatoire l'avait exploré⁸⁸. Une autre recherche⁸⁹ souligne toutefois que l'effet protecteur de la propriété dépend de sa valeur : lorsque celle-ci se situe dans le décile le plus bas, les ménages propriétaires se révèlent aussi vulnérables à l'insécurité alimentaire que les locataires.

Profils surexposés à la double insécurité alimentaire et résidentielle

Il y a lieu de s'attendre à ce que les caractéristiques des personnes affectées à la fois par une alimentation insuffisante et une ou plusieurs difficultés en matière de logement soient similaires au profil dégagé précédemment.

Ainsi, les familles monoparentales demeurent surreprésentées en comparaison de leur proportion dans la population. Les différences selon le sexe du parent à la tête de la famille apparaissent particulièrement marquées lorsque l'insécurité alimentaire va de pair avec l'occupation d'un logement en mauvais état. En effet, 12,9 % des familles monoparentales dont le parent est une femme vivent cette

86. Valerie Tarasuk, Tim Li et Andrée-Anne Fafard St-Germain (2022). *Insécurité alimentaire des ménages au Canada 2021*, op. cit., p. 25-27 ; Sharanjit Uppal (2023). L'insécurité alimentaire chez les familles canadiennes, *Regard sur la société canadienne*, n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada, p. 6 et 9.

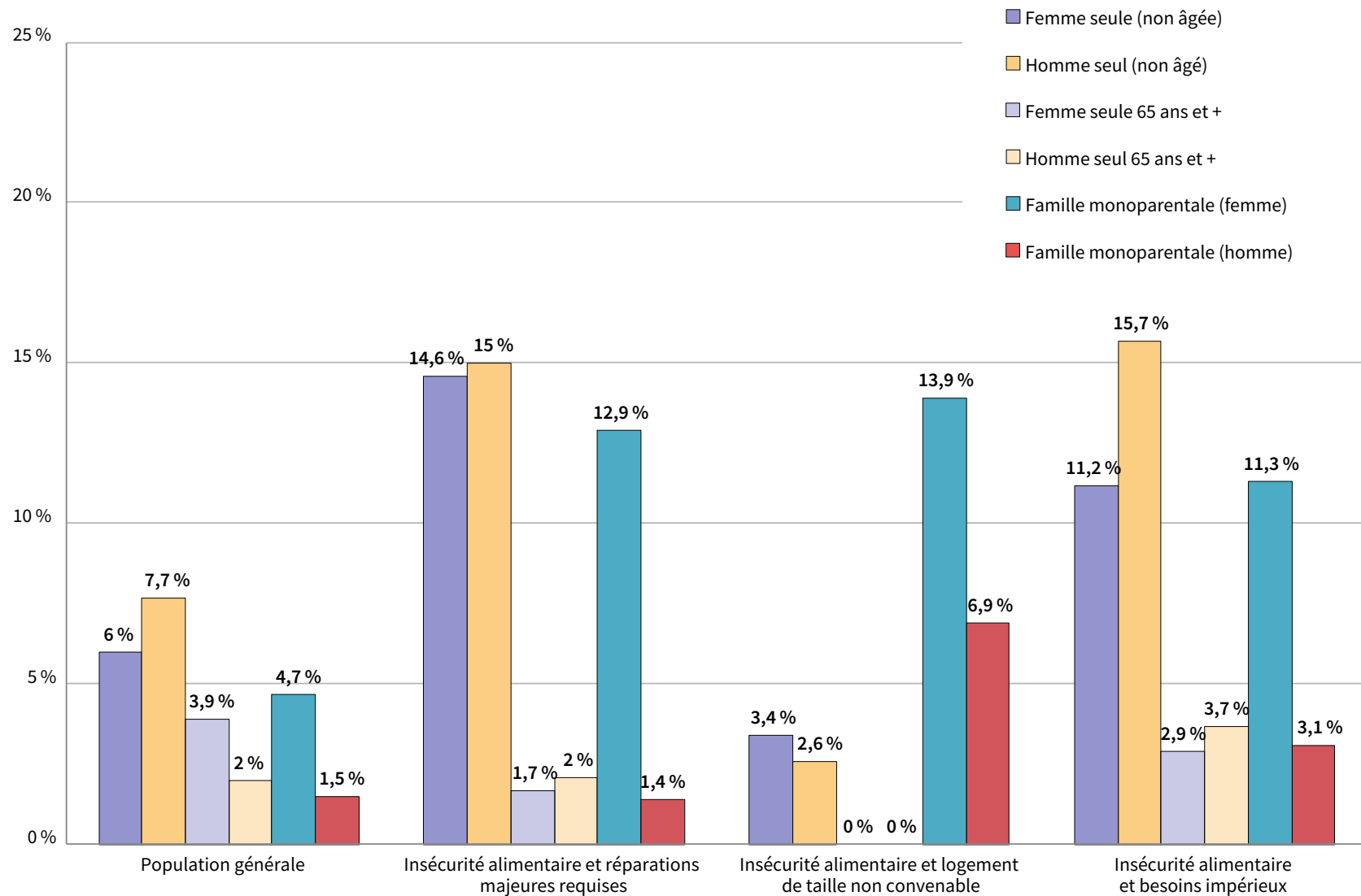
87. Lynn McIntyre et al. (2016). Homeowner versus non-homeowner differences in household food insecurity in Canada, *Journal of Housing and the Built Environment*, 31, 349-366.

88. Geoffroy Boucher et Sandy Torres (2024). *L'influence du patrimoine...*, op. cit.

89. Andrée-Anne Fafard St-Germain et Valerie Tarasuk (2020). Homeownership status and risk of food insecurity: examining the role of housing debt, housing expenditure and housing asset using a cross-sectional population-based survey of Canadian households, *International Journal for Equity in Health*, 19(5).

situation, contre 1,4% des familles monoparentales avec un homme comme parent, alors qu'elles représentent respectivement 4,7% et 1,5% des ménages (voir la figure 9). Les personnes seules (moins de 65 ans), indépendamment de leur genre, sont également surreprésentées parmi les types de ménages aux prises avec une insécurité alimentaire et l'exigence de réparations majeures.

Figure 9. Population en insécurité alimentaire et logement inadéquat, selon le sexe, l'âge et le type de ménage, Québec, 2022



Note : Pour l'ensemble des personnes dans les ménages privés.

Source : Analyse de l'Observatoire québécois des inégalités basée sur le fichier de microdonnées à grande diffusion de l'Enquête canadienne sur le revenu.

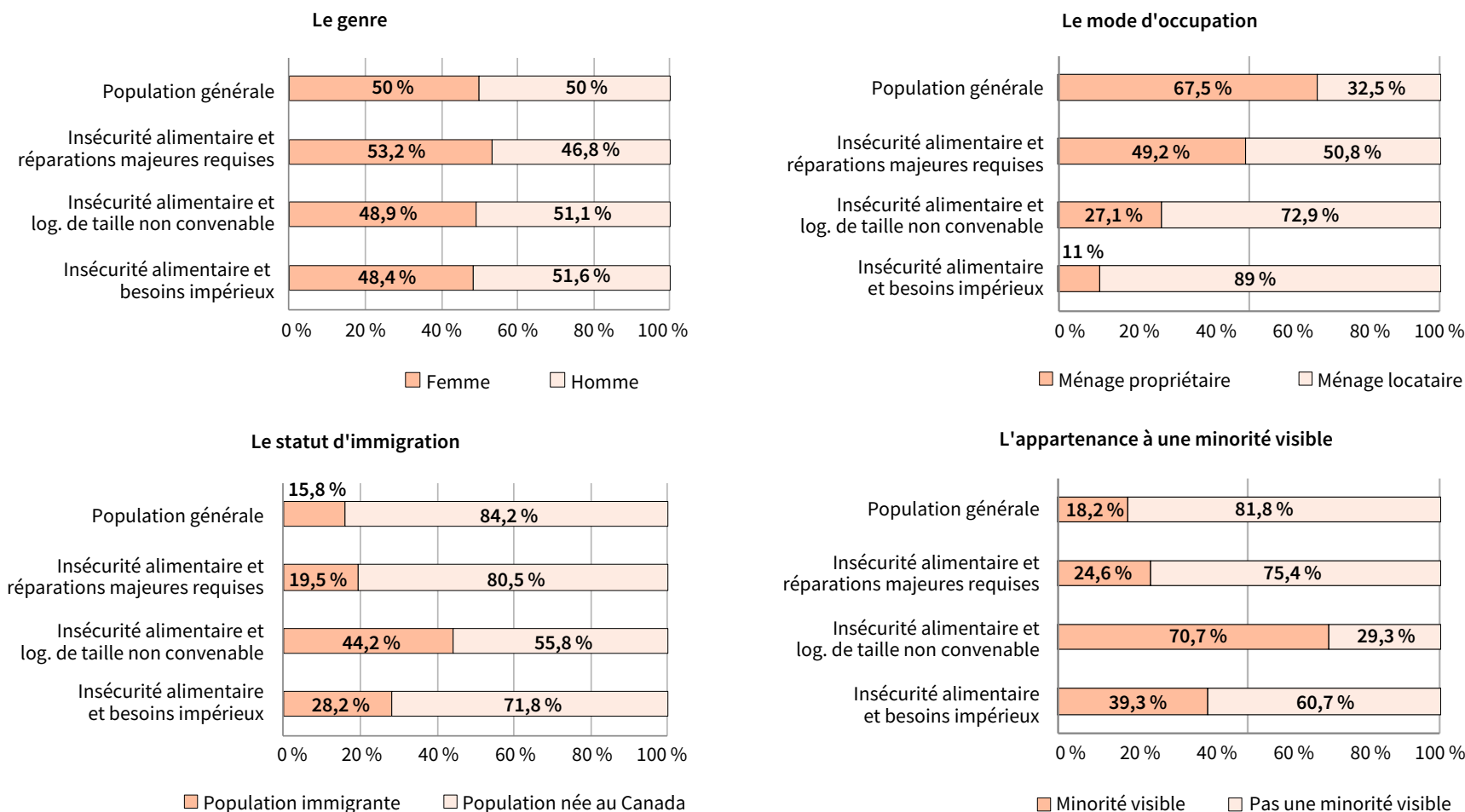
Le tableau complémentaire à l'annexe 4 présente les résultats détaillés selon le sexe, le type de famille, le mode d'occupation, la principale source de revenu, l'âge, le statut d'immigration et l'appartenance à une minorité visible. À la lumière de ces résultats, quelques constats peuvent être dégagés :

- Vivre de l'insécurité alimentaire tout en occupant un logement de taille non convenable touche particulièrement les couples avec enfants, soit 56 % d'entre eux, alors qu'ils représentent 34 % des ménages (non illustré). Les personnes immigrantes et les personnes racisées (figure 10) se trouvent également surreprésentées par rapport à leur poids respectif dans la population en général. Ces situations concernent par ailleurs une large majorité de ménages locataires (73 %), par rapport aux ménages possédant leur logement (27 %), comme l'illustre la figure 10.
- Les personnes seules de moins de 65 ans (un peu plus les hommes que les femmes) et les familles monoparentales font partie des types de ménages surexposés à l'insécurité alimentaire et aux besoins impérieux en matière de logement (figure 9). La surexposition des ménages locataires (89 %) par rapport aux propriétaires (11 %) se voit à ce chapitre accentuée. Selon la source de revenu, 70 % des personnes confrontées à l'insécurité alimentaire et à des besoins impérieux de logement ont comme principale source de revenu les transferts gouvernementaux, alors que leurs bénéficiaires représentent 27 % de la population (non illustré). Les personnes immigrantes ainsi que les personnes racisées apparaissent également surexposées à ces situations (figure 10).

Les figures suivantes montrent que les situations conjointes d'insécurité alimentaire et de logement inadéquat varient peu selon le genre du principal soutien du ménage, mais se différencient nettement selon l'appartenance à une minorité visible, le statut d'immigration et le mode d'occupation.



Figure 10. Population en insécurité alimentaire et logement inadéquat, selon diverses caractéristiques, Québec, 2022



Note : Pour l'ensemble des personnes dans les ménages privés.

Source : Analyse de l'Observatoire québécois des inégalités basée sur le fichier de microdonnées à grande diffusion de l'Enquête canadienne sur le revenu.

Dans l'ensemble, ces analyses détaillées confirment la vulnérabilité des familles monoparentales et des personnes seules face à l'insécurité alimentaire comme à l'inadéquation du logement. Elles amènent aussi à préciser des profils plus vulnérables que d'autres selon le type de problèmes de logement. Enfin, le mode d'occupation et le niveau de revenu apparaissent comme étant les facteurs particulièrement explicatifs de l'exposition aux difficultés à se nourrir ou à se loger adéquatement.

Que signifie vivre de l'insécurité alimentaire ?

Au-delà des définitions courantes, les propos tenus dans les groupes de discussion invitent à élargir la compréhension de l'insécurité alimentaire et à placer le choix de son alimentation au cœur du problème.



Renoncer aux aliments santé

Faire des compromis sur la qualité nutritionnelle et sur la variété des aliments consommés (par manque d'argent) représente des signes d'insécurité alimentaire modérée.

« Moi je ne suis pas capable de faire une grosse épicerie mettons de 100-150 piasses, c'est trop cher, et puis, c'est ça. Faque manger des toasts, je connais ça. Des fois c'est mon repas, ou un peu de céréales, des choses de même. Je ne pourrais pas m'acheter des patates, rien de ça. »

Femme proche de la retraite, loue un appartement dans le privé (en attente d'un HLM)

« Mangez santé ! » Ouais, mais c'est parce que manger santé, c'est rendu hors de notre moyen. »

Mère de famille, habite avec ses enfants et son conjoint un appartement dans le privé

« Pour moi manger à sa faim, c'est facile, c'est manger relativement santé qui est beaucoup plus cher. »

Jeune homme, loue un studio dans le privé

« J'achète très peu de fruits ou légumes frais, parce que, t'sais, ça coûte cher. [...] je m'achète des pâtes, pis de la sauce, pis sinon... [...] oui, je mange, mais t'sais, je peux pas... C'est juste les trucs... de base. »

Femme, loue un appartement PSL dans le privé (retour aux études)

Manger ce qui reste ou ce qu'on nous donne

Le recours à l'aide alimentaire s'avère aussi indispensable que stigmatisant.

« J'y va chaque semaine, la viande... un steak qui coûte admettons 15 piasses, on l'a pour 1 dollar. La date est passée mais c'est congelé. Donc toutes mes viandes, je les prends là. [...] quand ton tour est dernier, dans le bac à viandes il n'y a plus rien. »

Père de famille monoparentale, habite avec ses enfants dans un HLM (maison)

« Comme là ce mois-ci, mon groupe on est premier, là j'ai droit à des côtes levées, des affaires à 35 piasses c'est 2 piasses. Donc on a comme un avantage à un moment donné! »

Jeune homme, loue une chambre chez un particulier

« Comme là cette semaine je suis cédulée à 1 heure, la semaine prochaine je suis à midi. Je vais avoir plus de choix à midi qu'à 1 heure puis 2 heures. Parce qu'à 2 heures, il n'y a quasiment plus rien, tu veux avoir du lait, y a pu de lait, ya pu d'œufs, ya pu ci, ya pu ça... [...] il faut que tu prennes qu'est-ce qui reste. »

Femme à la retraite, habite dans un HLM

« Il y en a partout de la nourriture, mais par contre, ils devraient voir à ce qu'ils donnent des fois aux itinérants, parce que les problèmes de santé sont divers [...], puis le sucre, le gras, il y a beaucoup de sucre, ils donnent beaucoup de gâteaux, beaucoup de chocolat, des fois des biscuits, toutes sortes de maudites affaires. [...] mais si tu as rien que ça, tu es dans la rue, tu vas le manger pareil. C'est un mal pour un bien, tu as plus faim, mais tu peux tomber malade, par exemple. »

Homme, en situation d'itinérance (longue date)

Se nourrir à petits prix

La chasse aux rabais et aux bas prix fait partie des stratégies de survie.

« Je vais faire mon épicerie au Dollarama. T'sais, mettons j'ai envie de manger du jambon, je vais m'acheter une grosse canne de jambon ovale, là. Je m'achète des fois des soupes. [...] Ici en bas, on a un petit resto. Ils font des repas à 2 piasses, on peut acheter à crédit. »

Homme, loue un appartement au privé (« pas neuf »)

« [...] on mange à notre faim, il y a toujours de la nourriture, mais c'est ça, c'est... Il faut comme tout prévoir. Parce que quand on vit avec les gros rabais ou avec les spéciaux, ben, on le sait que la première semaine du mois, ça sera pas des bons spéciaux, ok? C'est toujours à la fin, les meilleurs spéciaux. [...] il y a des semaines qu'il va falloir que tu sautes comme le poulet cette semaine-là. S'il n'y a pas de spécial, je n'en mangerai pas. [...] C'est une tâche en soi d'organiser son congélateur pour pouvoir prévoir les choses à l'avance. »

Mère de famille, habite avec ses enfants et son conjoint qui est propriétaire

« Je trouve que je me nourris à ma faim. J'ai en masse d'endroits. Je suis une personne qui va souvent au Dollarama. J'ai toujours des petits cossins que j'achète, du beurre d'arachides, du pain. J'ai toujours de quoi que je peux manger dans mon sac. »

Homme, en situation d'itinérance (travailleur saisonnier)

Se priver de manger

Réduire la quantité des aliments consommés et changer ses habitudes alimentaires (par manque d'argent) constitue la forme la plus sévère de l'insécurité alimentaire.

« Dans le début du mois c'est correct, mais vers... ah... vers le milieu, en tous cas mettons si on arrive au 20-25, je vais commencer à rusher. [silence] [ça se traduit comment?] [...] je fais mes commandes, ça me coûte cher, je mange, puis après ça, quand les jours passent, ça descend, pis les sous aussi descend, faque à un moment donné j'ai de la misère. »

Jeune femme, loue un appartement PSL dans le privé

« Des fois c'est difficile, surtout les fins de mois quand tu es en manque et que tu cherches des moyens pour manger, c'est pas le fun. C'est surtout les fins de mois pour moi. Quand il reste 2-3 jours, pis que t'as plus d'argent... »

Jeune homme, loue une chambre chez un particulier

« Ben moi je mange pas... parce que j'ai rien à manger. [...] une chance il y a [autre participant], je dirais que c'est mon copain, des fois il m'aide un peu, mais pas tout le temps. Mais le temps qui m'aide, c'est ça. La plupart du temps, viens chez moi, tu vas voir que dans le frigidaire, y a pas grand-chose. »

Femme proche de la retraite, loue un appartement dans le privé (en attente d'un HLM)

« Nous autres, autant moi que le père, on se prive pour que les enfants puissent manger qu'est-ce qu'ils veulent. Faque, t'sais, nous autres, mettons qu'on aime, je sais pas moi, de bonnes toasts au beurre de peanut, [...] on calcule combien de tranches de pain que ça nous prend, pis si on a pas assez de pain, on se prive de déjeuner pour que les enfants puissent manger. [...] Les enfants manquent pas. Mais nous, en tant qu'adultes, oui. »

Mère de famille, habite avec ses enfants et son conjoint un appartement dans le privé



DES SOLUTIONS À L'INSÉCURITÉ RÉSIDENTIELLE ET ALIMENTAIRE

Cette section restitue essentiellement les pistes de solution évoquées par les citoyens et citoyennes ayant participé aux groupes de discussion. Elle contient aussi des pistes soulevées par les personnes-ressources rencontrées en entrevue. Si certaines propositions sont appuyées par des avenues mentionnées dans la littérature, l'intention n'est pas ici d'en faire une synthèse⁹⁰.

Appelées à réfléchir à ce qui permettrait d'améliorer leur situation résidentielle et alimentaire, les personnes ayant participé à l'un des sept groupes de discussion ont spontanément évoqué des éléments concernant le logement, les revenus, les services et en particulier les services d'aide alimentaire, que la plupart utilisent. Leurs idées rejoignent à plus d'un égard les propositions formulées par les représentantes et représentants d'organismes rencontrés.

Agir en amont sur le logement

Accroître l'offre de logements par la construction ou par la rénovation constitue une des solutions avancées par plusieurs. D'autres souhaiteraient que les habitations à loyer modique (HLM) soient davantage accessibles pour améliorer leur propre situation ou celle des personnes dans le besoin. D'ailleurs, des participants et participantes ont indiqué être en attente d'un HLM ou avoir attendu des années avant de l'obtenir. En plus d'augmenter la disponibilité, plusieurs estiment incontournable de baisser le prix des loyers, notamment par la réglementation.

Le contrôle des loyers ainsi qu'un accès facilité au Tribunal administratif du logement (TAL) font partie des solutions avancées par les personnes rencontrées en entrevue. La plupart réclame l'investissement dans le logement social, ce qui rejoint des recommandations de longue date émises par les milieux communautaires⁹¹ et universitaires⁹². Des personnes parmi celles interviewées estiment cependant nécessaire d'en étendre l'accès au-delà des foyers à faible revenu. Quant aux maisons de chambres, face à leur diminution et à leurs défis d'insalubrité et de socialisation⁹³, des personnes-ressources rappellent qu'elles restent indispensables au sein d'un continuum du logement.

90. À cet effet, se référer notamment à Maud Emmanuelle Labesse et al. (2021). *Logement et inégalités sociales de santé en temps de COVID-19: des stratégies pour des logements abordables et de qualité*, INSPQ, Québec; François Fournier (2022). *La faim justifie des moyens*, Montréal, Observatoire québécois des inégalités; Nicole Bernier (2021). *Réduire les vulnérabilités et les inégalités sociales: tous ensemble pour la santé et le bien-être*, INSPQ, Québec.

91. Par exemple: Martin St-Denis et Émilie Dazé (2025). *Le logement social et communautaire: un investissement qui rapporte au Québec*, pour l'Association des groupes de ressources techniques du Québec.

92. Par exemple: Xavier Leloup et al. (2024). Rental housing types and economic wellbeing in Canada, *Housing Studies*.

93. Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (2019). *Rapport sur la sauvegarde des maisons de chambres et Maisons de chambres: une forme de logement essentielle pour prévenir et réduire l'itinérance*, fiche synthèse, RAPSIM / Centraide du Grand Montréal.

Agir sur les revenus et le partage de la richesse

Il a été mentionné de relever le niveau des prestations sociales afin de mieux soutenir les personnes ayant un faible revenu. La bonification de l'allocation-logement s'inscrit aussi dans cette perspective.

À défaut de disposer d'un revenu suffisant, plusieurs développent des stratégies individuelles pour trouver des sources de revenu, telles que la vente de canettes et de bouteilles vides, ou pour gérer leurs dépenses (p. ex. faire une liste d'épicerie, chercher les rabais, participer aux activités offrant des repas gratuits).

Plus largement, aussi bien pendant les groupes de discussion que lors des entrevues, les participants et participantes ont soulevé comme solution aux difficultés de logement et à leurs conséquences une répartition plus équitable de la richesse, non seulement par la redistribution des revenus, mais aussi par une meilleure distribution en amont, par exemple en réduisant les écarts salariaux ou en augmentant le salaire minimum. Ils et elles ont également proposé d'envisager l'instauration d'un revenu universel ou d'un revenu de base, idée d'ailleurs débattue dans la littérature⁹⁴, qui impliquerait une réflexion sur les valeurs qui fondent une société basée sur le travail et la consommation.

Repenser l'aide alimentaire ?

Les personnes utilisatrices des divers services d'aide alimentaire (p. ex. le dépannage, les paniers de Noël, les cuisines collectives, les services de repas) se sont montrées très reconnaissantes de pouvoir en bénéficier. En tant que personnes usagères, elles ont développé un savoir expérientiel porteur d'améliorations et d'innovations : développer un service de livraison pour le dépannage alimentaire, réduire les quantités de nourriture donnée, permettre les cuisines collectives au sein des organismes, etc.

Plusieurs témoignages soulignent l'importance de ce soutien ou les possibilités de l'améliorer :

« C'est le service de livraison qu'ils devraient faire. Même s'ils demanderaient un petit peu plus. Moi même, comme premier, je serais prêt à mettre cinq piasses de plus, je mettrais même six piasses de plus pour qu'ils viennent porter à la maison. Pourquoi ? Parce qu'il y a plusieurs personnes qui sont limitées. Moi-même, je suis limité à charger les bagages. »

Homme à la retraite, habite dans un HLM

« Il y a beaucoup de gens dans la région qui ne se nourrissent pas, ils ne vont pas à [dépannage] parce que justement, ils n'ont pas 10 piasses pour prendre un taxi, se rendre à [dépannage] pour chercher leur commande. »

Femme proche de la retraite, habite dans un HLM

« [...] ils en donnent énormément pour une personne seule. Puis c'est beaucoup comme je disais tantôt du congelé [...] Il faut que tu mettes dans le congélateur, mais aussi les congélateurs, ils sont pas gros. »

Femme, loue un appartement PSL dans le privé (retour aux études)

94. Bureau du directeur parlementaire du budget (2021). *Analyse financière et distributive d'un revenu de base garanti à l'échelle nationale*; Ysabel Provencher et Luc Godbout (2021). Hypothèses de financement de la mise en place d'un revenu de base au Canada : les travaux récents, *Nouvelles pratiques sociales*, 32(1), 47-66; Alain Noël (2021). Le revenu de base : une idée qui ne veut pas mourir, *Options politiques* [En ligne].

De leur côté, les organismes offrant des services d'aide alimentaire mettent en place de nombreuses initiatives et déploient beaucoup d'efforts et d'ingéniosité pour répondre aux besoins. Par exemple, un des organismes envisage de réviser les critères d'admissibilité du service de dépannage pour tenir compte du coût du loyer et pas seulement du niveau de revenu. Certaines initiatives sont soucieuses de la qualité nutritionnelle des aliments proposés de même que de leur adéquation avec des régimes spéciaux.

Pour d'autres organismes dont ce n'est pas la vocation première, l'aide alimentaire fournie ne bénéficie pas forcément d'une reconnaissance financière de l'État alors qu'elle répond à des besoins criants.

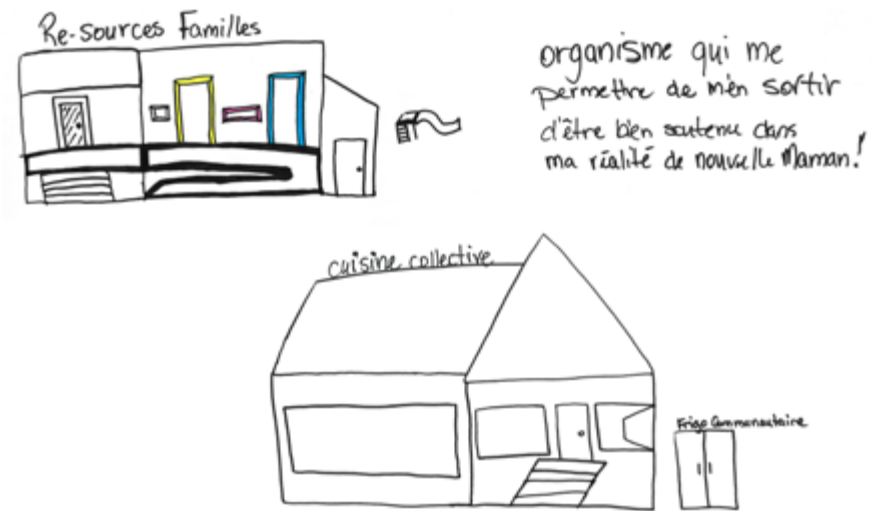
Favoriser les ressources multiservices

Quelques personnes participant aux groupes de discussion ont soulevé la difficulté de connaître l'ensemble des services et des programmes offerts. Par exemple, plusieurs ont manqué d'informations qui auraient pu les orienter vers les ressources adéquates au moment de leur installation dans une nouvelle région. L'offre d'un bouquet de services apparaît comme une solution pour les décroisonner et sans doute faciliter leur accès.

Différents témoignages illustrent cette approche :

« J'étais un membre du [OC], c'est un organisme en aide aux alcooliques et aux toxicomanes. [...] À tous les mois, il y a quelque chose qui est organisé pour les membres et possiblement les non-membres [...] un repas collectif, un par mois. »

Homme à la retraite, habite un HLM



« Si tu savais qu'est-ce que ça m'a donné en tant que ressource, ne serait-ce qu'il y a un petit frigo dans lequel on peut apporter la nourriture qu'on n'a pas de besoin, puis prendre la nourriture qui est déjà là. Alors ça, c'est extrêmement pratique. Ça permet aussi que ça soit pour tout le monde. Dans le fond, on a pas besoin de calculer si t'as une chambre, si t'as pas de chambre, si tu vis en appartement. Non, tout le monde peut se servir. Puis ça permet aussi de pas gaspiller. »

Mère de famille, habite avec ses enfants et son conjoint qui est propriétaire

« Je pense qu'ils devraient intervenir pas juste au niveau du logement, mais au niveau des problèmes de santé mentale puis de la drogue, qui sont les plus gros enjeux économiques [...]. Si tu consommes, c'est évident que tu gardes même pas un logement si t'en avais un. [...] La façon c'est justement par des programmes, des choses comme ça. Y en font pour le logement, faque ils peuvent en faire aussi pour aider à sortir du monde de la drogue. Pis les enjeux de santé mentale, les faire suivre par les psychiatres, quand il crie dans la rue ou whatever c'est parce que le gars il a quelque chose là. S'il est pas soigné, ça risque de dégénérer avec la drogue malheureusement. »

Homme, en situation d'itinérance (longue date)

Agir de concert sur l'insécurité résidentielle et alimentaire

Si les représentants et représentantes d'organismes rencontrés estiment nécessaire de fournir un soutien en urgence, il leur apparaît indispensable d'agir également sur les causes profondes. L'un d'eux le résume ainsi : « On ne sort pas de l'insécurité alimentaire tant qu'on va dans les banques alimentaires. [...] Ça règle une urgence, mais sur le long terme ce n'est pas une solution. » Les Banques alimentaires du Québec considèrent d'ailleurs l'aide alimentaire comme une « intervention palliative » qui devrait s'accompagner de mesures destinées à améliorer le filet social⁹⁵.

L'interdépendance des difficultés de logement et de l'insécurité alimentaire, ou de cette « co-vulnérabilité⁹⁶ », semble appeler des interventions coordonnées visant à assurer les droits fondamentaux à se loger et à se nourrir adéquatement. C'est du moins ce que préconisent les autrices de *Pay the rent or feed the kids*, qui recommandent de poser des actions à court terme comme faciliter l'accessibilité de l'aide alimentaire, à moyen terme telles que concevoir des politiques intersectorielles et à long terme comme améliorer l'abordabilité du logement et éliminer la pauvreté.

95. Banques alimentaires du Québec (2024). *Bilan-Faim 2024*, p. 14.

96. Charlotte Spring et Marit Rosol (2022). « *Pay the rent or feed the kids* »: A scoping review of the 'housing-food insecurity nexus' in Canada. DOI: 10.31235/osf.io/wd87b

Le chez-soi de rêve

À l'occasion d'un portrait régional sur la précarité résidentielle, le sociologue Paul Morin écrivait à quel point le chez-soi relève de l'intimité, de la liberté et du contrôle. Même s'il peut être un lieu d'isolement et de violence, il incarne généralement un espace sécuritaire où vaquer à ses activités quotidiennes.

Or, « Avoir un chez-soi est l'une des expériences fondatrices de l'être humain ; la maison, par exemple, nous permet de rêver en paix. Nombre de personnes en situation de vulnérabilité, pour différentes raisons, n'ont pas la possibilité de vivre cette expérience⁹⁷. »

Les personnes rencontrées en groupe de discussion ont confié le milieu dans lequel elles se verraient vivre et quelques-unes l'ont même dessiné, puisqu'il leur était offert de s'exprimer également de la sorte. Les témoignages qui suivent décrivent souvent leur « maison de rêve » selon l'expression utilisée par un participant. Il est question parfois d'abondance et parfois de frugalité, mais surtout de paix et de proximité avec la terre, l'eau, la nature.

« Moi c'est ma maison de rêve ! [...] je voudrais être sur le bord de l'eau, me promener en bateau, me sentir bien, mon havre de paix, ça serait ça moi. [...] la paix, le calme. Ici c'est bruyant. Si admettons j'aurais à déménager, j'irais dans un endroit calme où je pourrais respirer, pis me sentir bien. »

Femme proche de la retraite, loue un appartement dans le privé, en attente d'un HLM



« Je fais une maison, ma maison de rêve, un genre de château. [...] J'ai fait un gros château pour... comment je pourrais expliquer ça... être dans mon élément, que j'aie toutes mes affaires de drag, mes costumes... [vous en avez beaucoup!] Oui ! Être dans mon propre univers, décoré comme je veux. C'est un rêve. »

Jeune homme, loue une chambre chez un particulier

97. Paul Morin (2023). *Précarité et instabilité résidentielle: le savoir d'expérience de femmes et d'hommes du Centre-du-Québec*, Table régionale de concertation des personnes âgées du Centre-du-Québec.

«C'est une maison, mais surtout le terrain que j'aimerais, avoir de la place pour [mettre] des arbres, des légumes, des fruits, pour faire des expériences, des expérimentations. [...] j'aimerais ça avoir une grande terre à moi, c'est sûr avec une maison adjacent, ça serait super, avec des arbres que je planterais.»

Homme à la retraite, loue un appartement dans le privé



«J'aimerais bien avoir une petite maison comme ça. J'avais marqué: Petite maison de rêve, ma bulle à moi. T'sais des fois y a des maisons qui sont collées sur le trottoir, mais des fois il y en a qui sont loin, loin. Ce genre de maison que tu es loin loin de la rue. L'avantage c'est que tu as la maudite paix. C'est ça, avoir ma petite bulle, mon petit terrain. Capable de faire mes petites affaires à moi sans que ça dérange personne.»

Jeune femme, loue un appartement PSL dans le privé



«J'ai fait ma cour à moi. [...] j'ai la plus belle cour du quartier chez moi. [...] toutes les autres, c'est des cours en terre, moi c'est du gazon, j'ai même mis [...] du fumier, parce qu'on a de la terre de mauvaise qualité. Pis vous avez remarqué que j'ai mis mes cartons par-dessus pour faire un concept avec l'atelier, ça vient que le titre m'est venu en dernier: L'inatteignable! C'est que les cartons montrent les difficultés [...] C'est un peu ironique parce que ce n'est pas vrai, je suis là. Mais j'ai mis les cartons pour montrer qu'il y a un blocage.»

Père de famille monoparentale, habite avec ses enfants dans un HLM (maison)

«C'est sûr que j'aimerais ça dans un 3 et demi. C'est sûr que ça serait sur le bord de l'eau. J'aime beaucoup l'eau. L'eau, c'est mon élément. Avec deux tigres, non, deux chats, chez nous, avec un balcon. C'est sûr que ça va venir l'année prochaine. [...] Puis avec un balcon, parce que moi, je veux qu'ils respirent de l'air. Puis une belle vue, là, tu sais. Si c'est pas sur le bord de l'eau, au moins proche d'un parc [...] puis assez proche d'un métro pour aller travailler. Puis... retourner à l'église, continuer à prier, nourrir ma spiritualité, retourner au gym.

«[...] Pour l'instant, je vais me contenter de ça [maison de chambres], je vas essayer d'agrémenter ça, pas trop m'alimenter dans le négatif, faire ce que j'ai à faire. Déjà, ça va être très dur. [...] À toutes les samedis, ça va être une activité au lieu de mettre ça dans la dope, puis dans la boisson. [...] C'est sûr que c'est mieux que les missions, mais je me connais, je sais que je vais avoir de la misère à vivre dans un environnement comme ça.»

Homme, en situation d'itinérance, s'apprête à habiter en maison de chambres

«Moi je suis parti volontairement. Moi faut que je fasse ma demande de logement à prix modique, mais c'est trop petit. Je vieillis hein, ça va sûrement être mon dernier, faque je veux un bon 3 et demi, avec un bon vieux fauteuil de cuir pour m'écraser dedans [...].»

Homme, en situation d'itinérance (travailleur saisonnier)

«On a hâte d'être bien, dormir in our house, puis se réveiller quand on veut, qu'on n'entende pas «bon matin, bon matin!»»

Homme, en situation d'itinérance (2 ans)

«Ça signifie, je le vois à l'envers par la lumière, le yin-yang dans le coin, c'est l'équilibre. [...] En étant conscient que l'arbre ça signifie la vie, mais la mort est dedans. Il y a une tête de mort. Ça veut dire que je n'oublie pas que si je retourne dans la rue, je pourrais ben finir là, t'sais malgré tout. Le bonhomme qui est en bas, c'est la paisibilité et la méditation, puis le bien-être spirituel que je veux obtenir. L'île, c'est un peu ma maison, avec les flammes ben éclairées, il y a de la lumière. Il y a de l'eau alentour parce que l'eau, bon c'est la vie aussi. Il y a un peu de la nature alentour. Parce que j'aimerais bien finir ma vie en campagne aussi, dans une place tranquille.»

Homme, en situation d'itinérance (longue date)

«Je veux faire une piscine [en dessin], puis un genre de roulotte.»

Homme proche de la retraite, en situation d'itinérance

«J'aimerais ça accueillir mes enfants, faque j'aimerais ça avoir un 4 et demi [...]. Sauf que c'est sûr que le quartier est super intéressant, mais j'aurais pas le choix de déménager pareil. [...] C'est petit ici. Pour une personne, c'est correct.»

Père de famille, loue une chambre PSL (en emploi)

«[...] il y a un petit 2 et demi, un petit bachelor, 875 tout compris, tu y vas-tu? Je cours. Puis je va donner deux mois de loyer. J'aimerais ça parce que savez-vous ce que je vais faire? Je vais avoir le relevé N31 qui va me donner le TVQ à tous les mois. Puis, je vais avoir l'allocation de logement 50 ans et plus. Là c'est plus 875, c'est 875 moins 170 d'allocation-logement, moins 80, ça fait un logement à 600. Moi, je veux retourner dans le privé au PC. Mais ça, c'est moi. Ou un HLM.»

Homme, loue une chambre PSL, en attente d'un HLM



« Si on revient au monde de la rue, [...] il y a beaucoup de monde ça fait 15 ans des fois qui sont dans la rue. Plus que ça encore des fois. Ils ont une façon de vivre. Moé je retournerais vivre dans la rue n'importe quand. J'aime la rue. C'est du bon monde aussi.

[Autre personne] T'aimes-tu la rue à -25?

Ouais, je l'ai vécu, pas mal. Pendant le temps des pluies aussi, pendant un mois, deux mois. [...] Ce que je veux dire, c'est que rentrer dans un logement, c'est dur. Moi, j'ai trouvé ça dur moi-même. »

Père de famille, loue une chambre PSL

« [...] je rêve une maison, un château de France, [rires] mais juste moi et mon femme, you know rich. Mais where i would live, un autre HLM, just more... pas maison psychiatrique, HLM avec le person just calm, quiet, respect with others, [...] »

Jeune homme, loue une chambre PSL

« [...] j'aimerais beaucoup construire de mes propres mains mon habitat. Mais encore faut-il que la municipalité accepte si c'est une mini maison par exemple. Ça pourrait être une solution. [...] C'est très faisable. C'est connu [les minimaisons] il y a plein de documentaires. Il faut être un minimum manuel. [...] Les terrains il y en a encore d'abordables, mais très loin. [...] Moi je suis née à Montréal, puis là il me semble qu'on me pousse à l'extérieur de Montréal, je ne peux plus y rester, c'est trop cher. »

Jeune femme, loue un studio au privé



CONCLUSION

L'étude s'appuie sur des données à la fois quantitatives et qualitatives pour examiner le lien entre l'augmentation de l'insécurité alimentaire au Québec et la crise du logement qui y sévit. L'analyse a mobilisé des statistiques issues de l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) et des témoignages provenant de groupes de discussion menés auprès de 45 individus dans trois régions de la province.

Atouts et limites de l'étude

L'approche méthodologique mixte constitue un des intérêts de la présente étude. L'écoute des personnes directement concernées a permis d'enrichir la compréhension de ce qui relie des difficultés de logement à celles concernant l'alimentation et de favoriser l'émergence de solutions pertinentes. Il a été possible de recueillir le point de vue de personnes généralement plus difficiles à rejoindre grâce à la collaboration d'organismes communautaires. Par contre, les éclairages apportés par les témoignages recueillis ne sont pas généralisables à l'ensemble des personnes les plus à risque de vivre des difficultés en matière de logement et d'alimentation, ni à fortiori à l'ensemble de la population exposée. Par ailleurs, la prise en compte des expériences des citoyens et citoyennes pourrait être explorée plus profondément à travers une démarche de recherche-action participative.

Parmi les autres limites de l'étude figure la complexité de déterminer ce qui, dans le fait de vivre de l'insécurité alimentaire, est attribuable, au bout du compte, au contexte de crise du logement ou à la situation de pauvreté. De plus, bien que l'étude évoque certains impacts de conditions de logement inadéquates sur la santé en lien ou non avec

l'insécurité alimentaire, elle ne permet pas de documenter de façon systématique et approfondie cet aspect. À ces fins, il serait davantage approprié de porter attention aux trajectoires individuelles.

Ampleur de l'insécurité alimentaire chez les personnes vivant des difficultés de logement

Les données tirées de l'édition 2022 de l'ECR montrent que la probabilité de se trouver en situation d'insécurité alimentaire est plus forte pour les personnes qui résident dans un logement inadéquat. Par exemple, elle est en proportion :

- deux fois plus élevée pour les personnes occupant un logement inabordable (30,4 %), comparativement à celles dont les frais de logement représentent moins de 30 % de leur revenu (14 %);
- deux fois et demi plus élevée pour les personnes résidant dans un logement en mauvais état (31 %), comparativement à celles habitant un logement requérant un entretien normal (12 %);
- trois fois et demi plus élevée pour les personnes éprouvant des besoins impérieux en matière de logement (51 %) – indicateur synthétisant le manque de qualité, d'abordabilité et de disponibilité –, comparativement à celles n'éprouvant pas de besoins impérieux (14 %).

Expérience d'une double insécurité

Des effets de la crise du logement restent dans l'angle mort des statistiques. L'expérience de l'insécurité résidentielle et alimentaire génère un stress accru, divers troubles de santé physique et mentale ainsi qu'un sentiment d'impuissance face à l'avenir. Il est impératif de juguler la crise du logement afin d'offrir aux personnes confrontées à l'expérience de double insécurité les chances d'améliorer leurs conditions de vie.

ANNEXES

Annexe 1 – Guide d’animation des groupes de discussion

Mot de bienvenue, se présenter

OBJECTIF DE LA RENCONTRE : Partager votre vécu concernant vos difficultés à vous loger et à vous nourrir et recueillir votre lecture de la situation actuelle.

CONSENTEMENT : Avant de commencer, je voudrais préciser que les propos recueillis resteront confidentiels. Je vous demanderais également de respecter la confidentialité des propos et des témoignages partagés par les autres personnes lors de la discussion. Je vais prendre quelques minutes pour obtenir votre **consentement verbal** pour :

- participer à l’étude ;
- m’autoriser à enregistrer la rencontre pour des fins de recherche.

LIRE LE FORMULAIRE / répondre aux questions

TOUR DE TABLE brise-glace

Se présenter : prénom, occupation dans la vie, un mot qui décrit le mieux votre situation de logement

[demander de préciser le type de logement occupé (appartement dans privé / coop / OBNL / HLM, maison, chambre...)]

DÉROULEMENT ET CONSIGNES

01. Votre témoignage sur vos réalités
02. (Facultatif) Votre avis sur quelques statistiques
03. Votre avis sur les solutions / vos recommandations

MOYENS: Vous exprimer à l'oral, mais aussi avec des dessins, du collage, etc., selon vos préférences.

MATÉRIEL À DISPOSITION: Grande feuille sur chaque table avec des feutres, surligneurs, autocollants, et autre matériel de bricolage. Possible de partager une feuille à plusieurs ou d'avoir sa propre feuille.

01. VOTRE RÉALITÉ: SITUATION DE LOGEMENT ET SITUATION ALIMENTAIRE

Quels sont les problèmes que vous rencontrez en matière de logement (actuellement, sinon au cours de la dernière année)?

Témoigner à l'oral

Relances:

- *l'état (dont le besoin de réparations majeures), l'efficacité énergétique*
- *la taille (dont le nombre de chambres par rapport au nombre d'occupants)*
- *le coût (prix abordable par rapport au revenu du ménage)*
- *la sécurité chez soi et voisinage*
- *l'accessibilité (localisation, environnement)*

Proposer de prendre un moment pour s'exprimer sur la feuille si souhaité.

Par la suite, poursuivre n'importe quand, selon l'envie et l'inspiration.

(S'il y a lieu) **Quelles conséquences ces difficultés ont-elles sur votre santé et votre bien-être?**

Passons à votre situation alimentaire (actuelle, sinon au cours de la dernière année), pour vous-même et votre famille.

a) Mangez-vous toujours à votre faim [quantité]?

b) Avez-vous toujours les moyens d'acheter des aliments frais comme des fruits, des légumes, etc. [qualité]?

Relances:

- *[marginale, inquiétude] crainte de manquer d'aliments ou signes de certains problèmes d'accès aux aliments*
- *[modérée, réduction, substitution] signes de réduction de la qualité ou la quantité d'aliments consommés*
- *[sévère, privation] signes de réduction majeure de la quantité d'aliments consommés (repas sautés, consommation réduite d'aliments, privation de repas pendant une journée ou plus). [Exemples de signes: ne pas pouvoir consommer à tout moment les aliments désirés, ne pas avoir assez d'aliments à manger, remplacer certains aliments par d'autres/compromis nutritionnels, faibles réserves...]*

Voyez-vous un lien entre vos problèmes de logement et vos difficultés à bien vous nourrir?

Relances: Est-ce que vos problèmes de logement vous empêchent parfois de manger à votre faim?

(Facultatif, selon les circonstances et le temps disponible)

02. VOTRE AVIS SUR QUELQUES STATISTIQUES

Afin de poursuivre la discussion, voici des constats tirés d'enquêtes et de recherches. Qu'en pensez-vous? Que vous inspirent-ils? [Faire circuler et présenter brièvement les constats]

03. VOTRE AVIS SUR LES SOLUTIONS OU VOS RECOMMANDATIONS

D'après vous, comment améliorer votre situation en matière de logement ou d'alimentation?

Relance: Si vous étiez un décideur, que feriez-vous?

EN CONCLUSION

[S'il y a lieu] **Pour terminer, pourriez-vous commenter votre production?**

Quel est votre sentiment général par rapport à votre participation à l'étude?

Est-ce qu'il y a d'autres éléments que nous n'avons pas abordés et qui vous semblent importants de mentionner pour cette recherche?

REMERCIEMENTS, RAPPEL COMPENSATION FINANCIÈRE ET SUITE

- Votre collaboration est précieuse pour nous permettre de réaliser cette étude. Je vous remercie pour le temps et l'attention que vous consacrez à votre participation.
- Je vous rappelle que le paiement d'une **compensation de 50 \$** vous sera versé:
 - immédiatement par carte prépayée (ou carte-cadeau)
 - dans les 5 jours par virement Interac. Dans ce cas, inscrire son courriel ou son numéro de tél. sur la feuille prévue à cet effet.
- Indication des **autres étapes** de la recherche et du moment de publication des résultats.
 - Indiquer courriel ou numéro de tél. pour recevoir l'annonce de la publication de l'étude sur la feuille prévue à cet effet.

RAPPEL DU CONTACT

Pour toutes questions sur la recherche ou sur les implications de votre participation, communiquer avec la chercheuse responsable (coordonnées sur le formulaire de consentement).

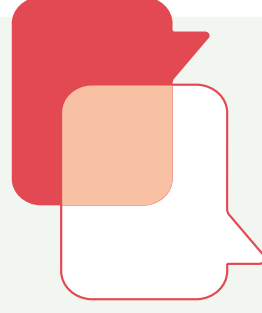
AU BESOIN, aiguiller vers les ressources locales appropriées.





**Vous vivez des difficultés pour
vous loger et pour vous nourrir
selon vos besoins?**

**Participez
à une étude**



Votre avis nous intéresse

Partagez vos expériences lors d'un groupe de discussion organisé par l'Observatoire québécois des inégalités.



Rencontre de
2 heures maximum



Lunch ou collation offert•e



Compensation de 50 \$
pour votre participation

POUR S'INSCRIRE

Sandy Torres, chercheuse
s.torres@observatoiredesinegalites.com
+1 (579) 488-8808

Étude réalisée avec le
soutien financier du
ministère de la Santé et
des Services sociaux

Annexe 3 – Fiches des régions Mauricie (Trois-Rivières)

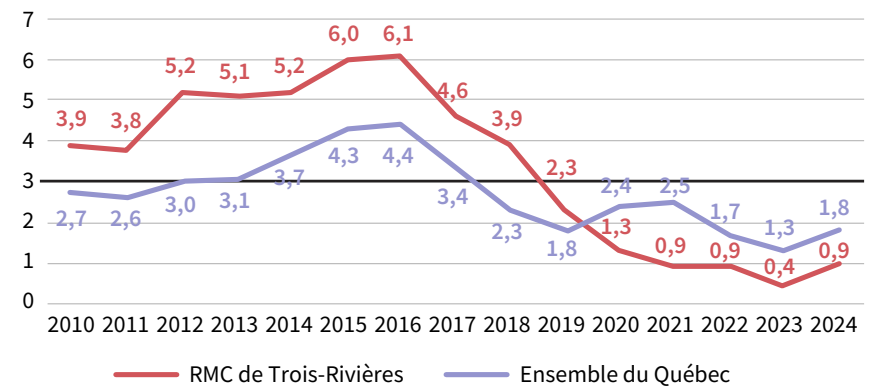
La Mauricie est une région manufacturière composée de trois municipalités régionales de comté (MRC), d'une agglomération et de deux villes. Les principaux secteurs économiques de la région reposent sur la fabrication, les soins de santé et assistance sociale, la construction, les services d'enseignement ainsi que les administrations publiques. Le revenu disponible par habitant se révèle le plus bas de la province (33 048 \$ contre 36 826 \$ en 2022). Plus de la moitié de son parc résidentiel a été construit avant 1981.

Indicateurs socioéconomiques et de logement

Revenu disponible par habitant	33 048 \$	Mauricie	2022
	33 792 \$	Trois-Rivières	
Taux de faible revenu des familles	8,4 %	Mauricie	2022
	7,5 %	Trois-Rivières	
% de propriétaires et de locataires	60,8 % et 38,8 %	Mauricie	Recensement 2021
% de ménages vivant dans un logement non abordable	12,2 %		
% de ménages vivant dans un logement de taille insuffisante	1,6 %		
% de ménages vivant dans un logement de qualité non convenable	6 %		
% de ménages vivant dans un logement social et abordable	2,7 %	Mauricie	2020
% du parc de logements sociaux de la province	3,4 %		

Avec une population avoisinant 150 000 habitants et habitantes en 2024, **Trois-Rivières** se situe au 9^e rang des plus grandes villes de la province. Plus de la moitié de la population de la région y réside. La région métropolitaine de recensement (RMR) de Trois-Rivières enregistre de faibles taux d'inoccupation depuis 2020. En 2024, ce taux se situait encore sous la barre de 1 % et le loyer moyen atteignait 850 \$ contre 1 119 \$ pour l'ensemble du Québec.

Évolution du taux d'inoccupation, RMR de Trois-Rivières, 2010-2024, en %



Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), Enquête sur les logements locatifs, Tableaux des faits saillants provinciaux – Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec. *Principaux indicateurs sur le Québec et ses régions*, ISQ, Québec [En ligne] ; ISQ (2023). *Panorama des régions du Québec, édition 2023*, chap. 6 Logement ; ISQ (2024). *Panorama des régions du Québec, édition 2024*, p. 79 et 188 ; Frédérique Lagacé (juin 2024). Le logement social et abordable au Québec, Zoom société, 3, ISQ, Québec ; Regroupement des offices d'habitation du Québec (2023). *Impacts économiques et sociaux des investissements en logements sociaux*, Aviso ; Lucie Lafrance et al. (2024). *Portrait de l'habitation et du logement social et communautaire en Mauricie*, cahier de recherche.

Montréal

Montréal représente avec Gatineau et Québec l'une des trois régions dites urbanisées de la province. Elle regroupe le quart de la population québécoise avec quelque 2,2 millions d'habitants et habitantes. Ses principaux secteurs économiques se concentrent autour de la fabrication, des services professionnels, scientifiques et techniques, des soins de santé et assistance sociale ainsi que du commerce de gros et de la construction.

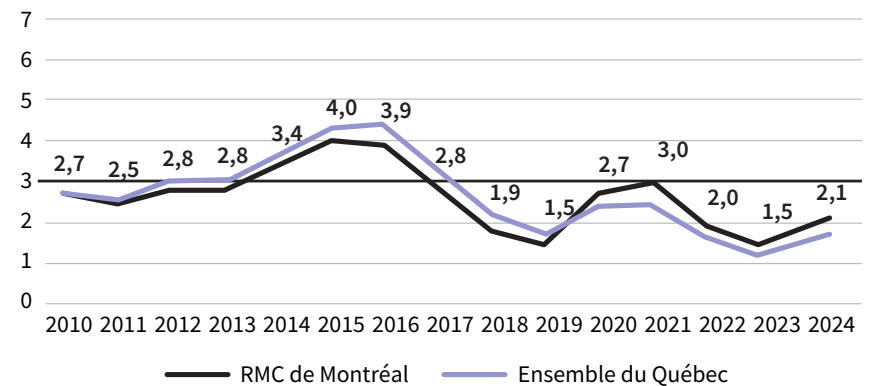
La région de Montréal comprend la plus forte proportion de ménages locataires de la province, soit 60,4 %. La proportion de ménages vivant dans un logement non abordable (taux d'effort supérieur ou égal à 30 %) se situe largement au-dessus de la moyenne québécoise, respectivement 23,8 % et 16 %.

Indicateurs socioéconomiques et de logement (région de Montréal)

Revenu disponible par habitant	38 067 \$	2022
Taux de faible revenu des familles	12,8 %	
% de propriétaires et de locataires	39,6 % et 60,4 %	Recensement 2021
% de ménages vivant dans un logement non abordable	23,8 %	
% de ménages vivant dans un logement de taille insuffisante	8,3 %	
% de ménages vivant dans un logement de qualité non convenable	8,4 %	
% de ménages vivant dans un logement social et abordable	4,9 %	2020
% du parc de logements sociaux de la province	34,4 %	

La valeur moyenne des résidences unifamiliales s'y trouve la plus élevée de la province, soit 925 599 \$ en 2024. C'est aussi dans la région de Montréal que cette valeur a connu la plus forte augmentation en 25 ans (en moyenne + 7,4 % par an). Les loyers de deux chambres à coucher ont enregistré une hausse moyenne de + 7,9 % en 2023 par rapport à 2022. Le loyer moyen atteignait 1 167 \$ en 2024 à Montréal (1 119 \$ pour l'ensemble du Québec). Après avoir atteint un creux en 2019 et en 2023, le taux d'inoccupation a remonté à 2,1 % en 2024.

Évolution du taux d'inoccupation, RMR de Montréal, 2010-2024, en %



Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), Enquête sur les logements locatifs, Tableaux des faits saillants provinciaux – Québec.

Source : Institut de la statistique du Québec. *Principaux indicateurs sur le Québec et ses régions*, ISQ, Québec [En ligne]; ISQ (2023). *Panorama des régions du Québec*, édition 2023, chap. 6 Logement; ISQ (2024). *Panorama des régions du Québec*, édition 2024, p. 79, 189 et 269-270; Frédérique Lagacé (juin 2024). *Le logement social et abordable au Québec*, Zoom société, 3, Québec, ISQ; Regroupement des offices d'habitation du Québec (2023). *Impacts économiques et sociaux des investissements en logements sociaux*, Aviséo.

Bas-Saint-Laurent (Témiscouata-sur-le-Lac et Rimouski)

Le Bas-Saint-Laurent fait partie des régions ressources du Québec, qui se caractérisent par une économie basée sur la mise en valeur des ressources naturelles. Les deux territoires retenus (Témiscouata-sur-le-Lac et Rimouski) témoignent d'une région fort contrastée.

Indicateurs socioéconomiques et de logement

Revenu disponible par habitant	33 450 \$	Bas-Saint-Laurent	2022
	32 688 \$	MRC de Témiscouata	
	34 807 \$	MRC de Rimouski-Neigette	
Taux de faible revenu des familles	6,3 %	Bas-Saint-Laurent	2022
	7,5 %	MRC de Témiscouata	
	4,9 %	MRC de Rimouski-Neigette	
% de propriétaires et de locataires	69,3 % et 30,7 %		Recensement 2021
% de ménages vivant dans un logement non abordable	10 %		
% de ménages vivant dans un logement de taille insuffisante	0,9 %	Bas-Saint-Laurent	
% de ménages vivant dans un logement de qualité non convenable	6,5 %		2020
% de ménages vivant dans un logement social et abordable*	4,5 %**		
% du parc de logements sociaux de la province	3,9 %	Bas-Saint-Laurent	

* Logement locatif hors marché, dont l'attribution et le loyer ne sont pas entièrement dictés par l'offre et la demande.

** Interpréter avec prudence.

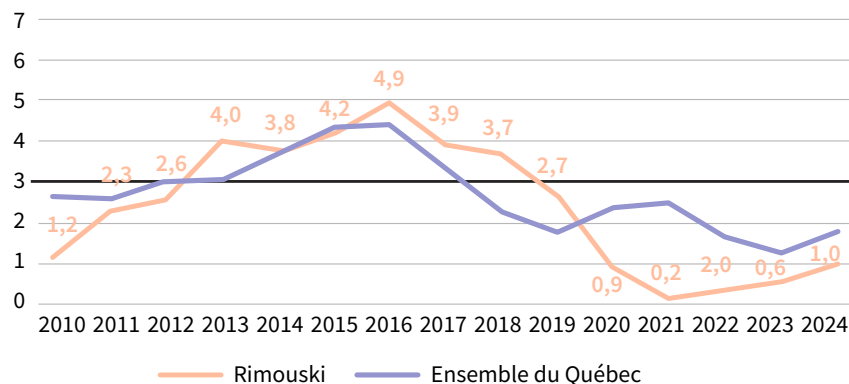
Avec quelque 5 000 personnes qui y résident, **Témiscouata-sur-le-Lac** est la ville la plus peuplée de la municipalité régionale de comté (MRC) de Témiscouata. Cette MRC comprend au total 19 municipalités regroupant environ 20 000 habitants et habitantes. Territoire à prédominance forestière et deuxième producteur de sirop d'érable de la province, le Témiscouata se distingue aussi par ses nombreux lacs. Plusieurs usines y sont établies, dont celles qui exploitent le bois comme le sciage et la transformation du bois pour l'habitation. On y dénombre des franchises de services offrant des emplois précaires (temps partiel, heures coupées, faible rémunération). Les industries agroalimentaire et touristique s'y côtoient également. Paradoxalement, ce vaste territoire est considéré comme un désert alimentaire (plus précisément un désert rural selon l'outil cartographique de l'INSPQ), qui désigne des secteurs défavorisés sur le plan socioéconomique avec un faible accès à des commerces pouvant favoriser une saine alimentation.

Les taux d'inoccupation ne sont pas disponibles dans la MRC du Témiscouata puisqu'aucune de ses villes n'atteint 10 000 habitants. Aux dires des personnes rencontrées dans deux territoires de cette MRC, les logements vacants seraient rares et leur location s'effectuerait par le bouche-à-oreille.

Principale ville de la région, **Rimouski** regroupe 85 % de la population de la MRC de Rimouski-Neigette avec ses quelque 50 000 habitants et habitantes. La ville abrite des centres d'enseignement et de recherche, des centres administratifs régionaux ainsi qu'une concentration de commerces de détails et de services.

Le prix du loyer moyen à Rimouski s'élevait à 784 \$ en 2024, contre 1 119 \$ pour l'ensemble du Québec. Les taux d'inoccupation se situent sous la barre des 1 % depuis 2020.

Évolution du taux d'inoccupation, municipalité de Rimouski, 2010-2024, en %



Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), Enquête sur les logements locatifs, Tableaux des faits saillants provinciaux – Québec.

De nombreuses initiatives visant à améliorer l'accès aux aliments sains et la sécurité alimentaire des ménages ont vu le jour dans la région (dont les cuisines collectives, les frigos en partage et le dépannage alimentaire). Malgré celles-ci, la demande demeure élevée d'après les observations d'actrices et d'acteurs sur le terrain. Par exemple, le nombre de dépannages alimentaires distribués à Moisson Rimouski-Neigette a presque doublé, passant de 450-500 dépannages environ par mois en général à 800-840 par mois en 2024-2025. Cette augmentation est qualifiée de « jamais vue, même en période de COVID ».

Source : Institut de la statistique du Québec. *Principaux indicateurs sur le Québec et ses régions*, ISQ, Québec [En ligne] ; ISQ (2023). *Panorama des régions du Québec, édition 2023*, chap. 6 Logement ; ISQ (2024). *Panorama des régions du Québec, édition 2024*, p. 79 et 188 ; MRC du Témiscouata, *Connaître le Témiscouata* [En ligne] ; Ville de Rimouski, Rimouski, capitale régionale [En ligne] ; Éric Robitaille et Pascale Bergeron (2013). *Accessibilité géographique aux commerces alimentaires au Québec : analyse de situation et perspectives d'interventions*, Québec, INSPQ ; INSPQ, *Géoportail de santé publique du Québec*, Québec, [En ligne] ; Vivre en Ville, *Nourrir tous les milieux : trousse d'accompagnement pour la réalisation d'un portrait-diagnostic de l'accès à une saine alimentation*, version 1.0, p. 66-73 ; Frédérique Lagacé (juin 2024). *Le logement social et abordable au Québec, Zoom société*, 3, ISQ, Québec ; Regroupement des offices d'habitation du Québec (2023). *Impacts économiques et sociaux des investissements en logements sociaux*, Aviseo ; Moisson Rimouski-Neigette (2024). *Rapport d'activités 2023-2024* ; entrevues et groupes de discussion réalisés les 1er et 2 mai 2025.



Annexe 4 – Tableaux complémentaires

Tableau 3. Population en insécurité alimentaire selon la part du revenu consacrée aux frais de logement, 2022, effectifs et %

	0 % – moins de 15 %		15 % – moins de 30 %		30 % – moins de 50 %		50 % et +	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Insécurité alimentaire totale	540 494	10,8 %	527 021	20,2 %	182 284	30,7 %	90 118	30,0 %
Insécurité alimentaire marginale	182 355	3,6 %	168 928	6,5 %	47 725	8,0 %	17 201	5,7 %
Insécurité alimentaire modérée	295 176	5,9 %	251 130	9,6 %	96 723	16,3 %	42 130	14,0 %
Insécurité alimentaire grave	62 963	1,3 %	106 963	4,1 %	37 836	6,4 %	30 787	10,3 %
Population totale	5 021 522	100 %	2 603 112	100 %	595 104	100 %	299 973	100 %

Note : Pour l'ensemble des personnes dans les ménages privés.

Source : Analyse de l'Observatoire québécois des inégalités basée sur les fichiers maîtres de l'Enquête canadienne sur le revenu.

Tableau 4. Population en situation d'insécurité alimentaire et vivant dans un logement inadéquat selon différentes caractéristiques, 2022, Québec

	Population générale		Insécurité alimentaire et besoins de réparations majeures		Insécurité alimentaire et logement de taille non convenable		Insécurité alimentaire et besoins impérieux en matière de logement	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Homme	4 279 305	50,0 %	73 369	46,8 %	125 019	51,1 %	82 783	51,6 %
Femme	4 277 967	50,0 %	83 258	53,2 %	119 436	48,9 %	77 696	48,4 %
Homme âgé seul	171 488	2,0 %	3 300	2,1 %		0,0 %	6 001	3,7 %
Femme âgée seule	331 534	3,9 %	2 710	1,7 %		0,0 %	4 656	2,9 %
Homme non âgé seul	658 382	7,7 %	23 472	15,0 %	6 440	2,6 %	25 260	15,7 %
Femme non âgée seule	509 326	6,0 %	22 808	14,6 %	8 428	3,4 %	17 958	11,2 %
Couple non âgé, sans enfant	978 870	11,4 %	8 075	5,2 %	8 111	3,3 %	19 539	12,2 %
Couple non âgé, avec enfants	2 927 264	34,2 %	48 225	30,8 %	136 567	55,9 %	58 898	36,7 %
Couple non âgé, avec d'autres parents	735 614	8,6 %	15 562	9,9 %		0,0 %		0,0 %
Couple âgé, sans enfant ou autre parent	971 332	11,4 %	5 187	3,3 %		0,0 %	1 421	0,9 %
Famille monoparentale dont le parent est une femme	406 316	4,7 %	20 225	12,9 %	34 030	13,9 %	18 149	11,3 %
Famille monoparentale dont le parent est un homme	128 093	1,5 %	2 150	1,4 %	16 888	6,9 %	4 977	3,1 %
Tout autre type de famille	739 053	8,6 %	4 912	3,1 %	33 990	13,9 %	3 618	2,3 %

(Suite du tableau 4)

	Population générale		Insécurité alimentaire et besoins de réparations majeures		Insécurité alimentaire et logement de taille non convenable		Insécurité alimentaire et besoins impérieux en matière de logement	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Ménage propriétaire	5 772 275	67,5 %	77 025	49,2 %	66 188	27,1 %	17 698	11,0 %
Ménage locataire	2 784 997	32,5 %	79 601	50,8 %	178 267	72,9 %	142 781	89,0 %
Aucun revenu	118 720	1,6 %	328	0,3 %	5 704	3,6 %	4 003	3,2 %
Salaires et traitements	4 063 423	56,4 %	70 690	60,3 %	102 939	65,1 %	21 431	17,1 %
Revenu d'un travail autonome	213 380	3,0 %	2 130	1,8 %	3 317	2,1 %	6 580	5,3 %
Transferts gouvernementaux	1 927 979	26,8 %	36 573	31,2 %	44 078	27,9 %	87 737	70,2 %
Revenu de placements	133 695	1,9 %	1 519	1,3 %		0,0 %	739	0,6 %
Pensions de retraite privées	569 570	7,9 %	3 618	3,1 %	167	0,1 %	125	0,1 %
Autre revenu	177 776	2,5 %	2 455	2,1 %	1 957	1,2 %	4 396	3,5 %
Personnes de – de 18 ans	1 673 776	19,6 %	42 039	26,8 %	99 141	40,6 %	40 973	25,5 %
Personnes de 18 à 24 ans	595 476	7,0 %	5 975	3,8 %	27 123	11,1 %	3 393	2,1 %
Personnes de 25 à 34 ans	1 105 423	12,9 %	25 721	16,4 %	43 566	17,8 %	31 365	19,5 %
Personnes de 35 à 44 ans	1 143 344	13,4 %	31 447	20,1 %	40 143	16,4 %	31 521	19,6 %
Personnes de 45 à 54 ans	1 061 711	12,4 %	19 327	12,3 %	22 592	9,2 %	18 135	11,3 %
Personnes de 55 à 64 ans	1 206 307	14,1 %	16 293	10,4 %	7 643	3,1 %	22 116	13,8 %
Personnes de 65 ans et +	1 771 235	20,7 %	15 825	10,1 %	4 247	1,7 %	12 975	8,1 %
Population immigrante	1 078 628	15,8 %	21 283	19,5 %	60 611	44,2 %	34 663	28,2 %
Population née au Canada	5 743 284	84,2 %	87 595	80,5 %	76 365	55,8 %	88 119	71,8 %
Population des minorités visibles	1 502 554	18,2 %	35 572	24,6 %	162 301	70,7 %	62 221	39,3 %
Pas une minorité visible	6 774 684	81,8 %	109 235	75,4 %	67 115	29,3 %	96 164	60,7 %

Note : Pour l'ensemble des personnes dans les ménages privés. La source de revenu correspond à la principale source de revenu de la personne.

Source : Analyse de l'Observatoire québécois des inégalités basée sur le fichier de microdonnées à grande diffusion de l'Enquête canadienne sur le revenu.



Observatoire
québécois
des inégalités